

**Comité de Pilotage Natura 2000 – Compte-rendu**  
**Site « Coteaux et Boucles de la Seine »**  
**Mercredi 18 octobre 2023**

La réunion du Comité de Pilotage (COFIL) s'est déroulée le mercredi 18 octobre 2023 à partir de 9h au foyer rural de Vétheuil ; 15 personnes étaient présentes. Le présent compte-rendu propose une synthèse des principaux échanges et les diaporamas diffusés durant la séance.

**Etaient présents :**

- Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- Céline DEBON, Maire de Moisson
- Maxime GANGLOFF, apprenti au service Environnement, Agriculture et Accompagnement des territoires de la Direction Départemental des Territoires du Val d'Oise (DDT95)
- Jade GAUTTIERI, chargée d'études biodiversité à la DDT95
- Dominique HERPIN-POULENAT, Maire de Vétheuil et Présidente du COFIL
- Antoinette KEAT, apprentie chargée de séquence Eviter Réduire Compenser à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O)
- Emir KORT, conservateur de réserves naturelles et responsable du suivi de parcelles situées sur le site à Ile-de-France Nature
- Agnès LANTHIER, directrice du PNRVF
- Violette LE GUERN, chargée de mission biodiversité à la CU GPS&O
- Stéphane LUCET, chef du département espaces et patrimoine naturels à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- Nolwenn QUILLIEC, conservatrice de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine (RNNCS) au PNRVF
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au PNRVF
- Martine TELLIER, Maire de Breuil-en-Vexin et conseillère communautaire à la CU GPS&O
- Coralie VERDIER, Chargée de mission Natura 2000 au Conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF)
- Luc VERDURE, conseiller municipal à Notre-Dame-de-la-Mer

**ORDRE DU JOUR**

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site « Coteaux et Boucles de la Seine »
- Présentation du changement de programmation Natura 2000 par Coralie VERDIER
- Bilan de l'animation 2022-2023
- Présentation de l'étude sur le Petit Rhinolophe dans le Vexin réalisée par Stéphane LUCET
- Perspectives d'animation pour 2024
- Temps d'échange

## **INTRODUCTION**

Madame Dominique HERPIN-POULENAT, maire de la commune de Vétheuil et Présidente du COPIL, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence ; c'est pour elle un grand plaisir d'accueillir ce COPIL, car il faut plus que jamais défendre et préserver l'ensemble de nos espaces naturels, qui sont de plus en plus menacés. Elle regrette le faible nombre de personnes, notamment d'élus, présents car chacun doit se sentir investi de cette mission de préservation si importante. Elle présente l'ordre du jour, et propose un tour de table.

### **Rappels sur Natura 2000 et changement de compétence**

Mme COLLIGNON rappelle le principe du réseau Natura 2000 et son fonctionnement, et présente les sites Natura 2000 du Vexin et notamment le site « Coteaux et boucles de la Seine ».

Mme Herpin regrette que les animateurs ne soient pas systématiquement inclus dans les démarches d'Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000), et que certains projets se fassent sans les autorisations nécessaires et sans être inquiétés. Mme COLLIGNON précise que ni l'animatrice Natura 2000, ni le PNRVF n'ont de pouvoir réglementaire ; le rôle de l'animateur est d'accompagner et de conseiller les porteurs de projet, et de faire remonter ses remarques sur la faisabilité ou non du projet auprès des administrations décisionnaires.

Madame Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIDF), présente le passage de compétences effectué à l'occasion de la nouvelle programmation Natura 2000 début 2023.

### **Natura 2000 et le foncier**

Mme TELLIER maire de Breuil-en-Vexin et conseillère communautaire à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O) souligne la nécessité d'un dialogue avec les propriétaires fonciers au sein des sites. Mme COLLIGNON approuve, expliquant que comme ni Natura 2000 ni le Parc n'a pas vocation à être propriétaire foncier, toute action de gestion est mise en place avec l'accord du propriétaire. Au-delà des propriétaires privés, des communes et des départements peuvent engager des contrats Natura 2000, par exemple dans le cadre de la gestion d'Espaces Naturels Sensibles.

Mme HERPIN remarque qu'il ne s'agit pas toujours d'un dialogue facile, lorsque les propriétaires sont introuvables au niveau du cadastre, ou ne répondent pas aux sollicitations. Les multiples successions entraînent au fur et à mesure un très fort morcellement du parcellaire, avec des propriétaires qui ne sont plus retrouvables et ne savent souvent même pas qu'ils possèdent un terrain. Elle remercie l'Etat et plus spécifiquement la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), grâce à laquelle elle a pu financer une opération de biens vacants et sans maîtres sur sa commune, reproduite sur plusieurs autres communes de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine (RNNCS). Les parcelles récupérées dans ce cadre, ajoutées à celles propriété d'Ile-de-France Nature dans le cadre du Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF), forment un ensemble qu'elle a pour projet de passer en Obligation Réelle Environnementale (ORE) afin de les protéger de toute dégradation future.

Pour Mme COLLIGNON, ce morcellement important du parcellaire complique la gestion, car il faut solliciter de multiples propriétaires pour établir une unité de gestion écologique cohérente. L'animateur Natura 2000 a ainsi un important rôle de sensibilisation et de communication auprès des propriétaires fonciers.

***Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité***

Mme HERPIN et M. VERDURE soulignent la nécessité d'éduquer les habitants à la protection des espèces d'intérêt communautaire ; ils souhaitent qu'une éducation soit faite dès le plus jeune âge pour sensibiliser à la protection de cette biodiversité d'exception.

Madame Agnès LANTHIER, directrice du PNRVF, explique que le pôle Animation assure déjà le suivi d'un nombre conséquent de projets d'animations auprès des scolaires sur le territoire. Il serait cependant possible d'envisager un appel à projet spécifiquement ciblé sur les réserves et Natura 2000, pour encourager les enseignants à s'impliquer dans une démarche de sensibilisation, sous réserve d'avoir les fonds nécessaires.

Madame Françoise ROUX, responsable du Pôle Environnement au PNRVF est consciente de ce manque de sensibilisation des habitants, encore trop peu informés de la présence de sites Natura 2000 sur leur commune, ou de ce qu'elle implique, et ce malgré les lettres Natura 2000 annuelles et les efforts de communication déjà été développés. Des pistes pour renforcer ces aspects sont étudiées, avec notamment la possibilité de transmettre aux communes des encarts à publier dans leurs bulletins, idée ayant entraîné un certain engouement lors de COPIL précédents et remportant également l'adhésion de Mme HERPIN.

Mme COLLIGNON évoque par ailleurs l'idée de former les secrétaires de mairie au fonctionnement du réseau Natura 2000, idée soulevée lors d'un webinaire Natura 2000 car il s'agit du premier relais des habitants en recherche d'informations ; l'idée serait de les sensibiliser, afin qu'elles soient capables de donner les informations de base sur Natura 2000, en premier lieu l'appartenance de la commune au réseau et éventuellement les démarches administratives que cela peut impliquer, et de rediriger ensuite vers le PNR pour plus d'informations.

Mme HERPIN explique que la création d'un document avait été envisagé au cours d'une commission Aménagement et Patrimoine du Parc à destination des nouveaux acheteurs pour sensibiliser aux enjeux liés au patrimoine architectural. Elle avait élargi ce document à l'ensemble des enjeux paysagers (sites inscrits et classés) et environnementaux (Natura 2000, réserve). Elle pense important de mettre à disposition ce type de document, étant donné le nombre important de ventes conclues ces dernières années, pour que les acheteurs sachent au moment de la transaction qu'ils investissent dans un bien situé dans une zone à forts enjeux.

Mme COLLIGNON évoque également son projet de créer des documents d'accompagnement par communes, qui résumerait les enjeux Natura 2000 spécifiques et qu'elle pourrait ensuite aller présenter en conseil municipal pour un porter à connaissances direct. Consciente du manque d'appropriation du réseau Natura 2000 par ses habitants, elle réfléchit régulièrement à de nouvelles façons d'améliorer la situation.

**BILAN DE L'ANIMATION 2023**

Aucun contrat n'a pu être engagé en 2023 en raison du changement de programmation, afin de laisser à la nouvelle équipe le temps de prendre ses fonctions et de traiter les dossiers de financements prioritaires liés à la gestion courante des sites Natura 2000 franciliens. Mme COLLIGNON a choisi d'orienter son temps vers l'amélioration des connaissances naturalistes, avec des suivis, l'encadrement d'un stage d'amélioration des connaissances liées aux territoires de chasse des chiroptères, et l'identification de zones d'intérêt pour de prochains contrats.

Mme COLLIGNON présente rapidement les cinq contrats Natura 2000 encore en cours sur le site.

**Les contrats Natura 2000 et la sécurité des personnes**

Mme HERPIN et M. LUCET soulignent l'intérêt de ces travaux sur les pitons de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine (RNNCS) à la fois pour conserver les milieux ouverts, et pour protéger les pitons, dans une zone où le projet de Plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain (PPRMT) prescrit par l'Etat avait il y a une quinzaine d'années n'a toujours pas abouti. Les interventions sur la réserve concourent en effet à diminuer les risques d'éboulement, grâce au passage préalable d'un géotechnicien qui établit les zones de déboisement pertinentes à la fois pour la biodiversité et pour la stabilité des falaises. Il rappelle que les seuls investissements financiers importants dans la prévention des risques sont réalisés par le PNRVF et la RNNCS, et qu'il est nécessaire de communiquer dessus car c'est souvent l'inverse qui est perçu. Mme HERPIN est convaincue que ces actions, d'ampleur aussi faibles puissent-elles paraître, sont importantes sur le long terme et ont de réels effets, alors que la sécurité humaine comme le patrimoine sont menacés.

Mme HERPIN espère que lorsque la question du PPRMT sera de nouveau abordée, la collaboration étroite avec le PNRVF et la RNNCS sera maintenue, car elle est essentielle à la préservation de l'espace naturel et de la biodiversité, étant donné les progrès qui ont été faits pour intégrer l'environnement dans ce genre de projets.

Alors que Mme HERPIN suggère que cet incident est peut-être finalement un mal pour un bien pour encourager les pouvoirs publics à avancer sur la question du PPRMT, Mme QUILLIEC et M. LUCET expliquent que les enjeux humains sur cette zone sont beaucoup plus faibles que sur d'autres contextes similaires du département. En effet, le « faible » nombre de maisons menacées par un risque ponctuel ne permet pas au PPRMT d'être priorisé par rapport à d'autres sites au niveau desquels plusieurs milliers de personnes sont concernées, et par des risques plus réguliers, notamment d'inondation.

**Les travaux de sécurisation suite à l'éboulement d'un piton à Haute-Isle – Nolwenn QUILLIEC**

Mme Nolwenn QUILLIEC conservatrice de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine au PNRVF, présente les travaux réalisés pour sécuriser le piton partiellement éboulé depuis la réserve sur la commune de Haute-Isle, en prenant en compte à la fois la sécurité des personnes et les enjeux écologiques.

M. LUCET remercie l'équipe de la réserve pour son investissement tout au long de ces travaux, avec Mme QUILLIEC mais également Madame Catherine BALLEUX, technicienne de la RNNCS, qui a été chaque jour au côté des entreprises, dans des conditions difficiles. Il explique que le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), composé d'une trentaine de scientifiques, a été sollicité pour avis suite aux travaux, et que l'action de Mme QUILLIEC et de sa collègue a été chaleureusement saluée, le Conseil ayant particulièrement apprécié les échanges continus avec le conseil scientifique de la réserve pour aboutir à un projet le moins impactant possible.

M. LUCET souhaite également mentionner les enjeux historiques et patrimoniaux menacés par ce type d'incidents, avec l'église troglodytique et la série de boves au-dessus qui abritent l'ancien presbytère, l'ancienne église médiévale et l'ancien pigeonnier qui forment un patrimoine pittoresque et paysager exceptionnel, inscrit au titre de la loi Paysage de 1906 dans le Val d'Oise dès les années 1920.

Mme LANTHIER remarque que le Parc avait été sollicité par l'inspecteur des sites pour participer à la préservation de ce patrimoine architectural, mais qu'il n'a à l'heure actuelle ni les moyens techniques ni les moyens financiers pour le faire. M. LUCET répond qu'il serait nécessaire de débloquer des crédits de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour tout d'abord mener des études sur ce patrimoine, puis envisager des plans de sauvegarde et de sensibilisation. Mme QUILLIEC note que l'équipe de la réserve travaille autour de ces pitons troglodytiques, notamment avec le Cerema, et réfléchit, en lien avec la collègue chargée des Pays d'Art et d'Histoires, aux moyens mobilisables pour préserver et valoriser ses patrimoines historique et écologique.

### **Amélioration des connaissances naturalistes**

En présentant les gîtes visités dans le cadre des suivis d'hibernation, Mme COLLIGNON évoque les projets d'aménagement concernant le Réservoir du château de La Roche-Guyon, site d'hibernation de Petits Rhinolophes, et explique que des études écologiques sont en cours pour voir si ces projets sont compatibles avec les enjeux chiroptères.

Mme COLLIGNON présente les effectifs de chiroptères d'intérêt communautaire en hibernation sur le site et dans le Vexin, soulignant les belles populations de Petits Rhinolophes observées. M. LUCET confirme que l'on observe globalement une augmentation des effectifs, qui peut être dû en partie à un phénomène démographique et en partie à un report des populations depuis d'autres cavités moins protégées. Dans le détail des espèces, certaines montrent des effectifs croissants, beaucoup ont des effectifs globalement stables, et une partie décroît, comme le Murin de Daubenton, inféodé aux zones humides.

Lorsque Mme HERPIN s'inquiète de l'absence du Murin de Bechstein, Mme COLLIGNON et M. LUCET expliquent qu'il s'agit d'une espèce à forte affinité arboricole, dont on ne connaît la présence sur le site qu'en raison de la présence ponctuelle d'individus en cavité. Alors que peu d'informations relatives à ces espèces arboricoles sont connues sur le Parc, Mme COLLIGNON évoque son intention de lancer un stage d'étude des chiroptères arboricoles l'année suivante.

Mme COLLIGNON présente les résultats des suivis de la nurserie de Petits Rhinolophes installée dans le château de La Roche-Guyon, à proximité immédiate du site Natura 2000, et constituant une des deux plus grandes nurseries de l'espèce connue en Ile-de-France.

### **Stage d'amélioration des connaissances liées aux territoires de chasse des chiroptères**

Mme COLLIGNON présente rapidement les résultats de l'étude réalisée par Louise-Anne MULLER, étudiante de deuxième année de master d'écologie, sur la cartographie des territoires potentiellement favorables pour la chasse des chiroptères autour de leurs gîtes de reproduction, afin d'identifier les milieux et continuités écologiques à préserver.

La conclusion de l'étude souligne l'importance de maintenir à la fois les terrains de chasse à proximité des nurseries, et les corridors écologiques, qui peuvent servir à la fois de terrains de chasse et de couloirs pour rejoindre des habitats favorables plus éloignés. Cette étude rejoint par ailleurs celle de M. LUCET sur la possibilité de la présence d'autres nurseries pour le moment inconnues.

Mme DEBON demande si les habitants doivent signaler la présence de chauves-souris chez eux. Mme COLLIGNON et M. LUCET répondent que ce n'est pas une obligation, mais c'est tout à fait recommandé ; c'est souvent grâce au signalement de particuliers que des nouveaux sites de reproduction sont trouvés. Même si le site visité ne présente finalement pas d'enjeu de conservation prioritaire, cela permet de sensibiliser et de réaliser des porters à connaissance des enjeux chiroptères auprès des habitants du territoire, ce qui est bénéfique.

### **La trame noire**

Mme COLLIGNON explique que l'étude de Louise-Anne pourra être croisée avec la cartographie de la trame noire, car les Petits Rhinolophes notamment étant lucifuges, des corridors identifiés comme praticables sur la base des cartographies d'habitats pourraient en réalité être infranchissables en raison d'un éclairage artificiel.

Mme TELLIER demande si l'extinction de l'éclairage nocturne en cœur de nuit suffit pour rétablir la trame noire. M. LUCET répond que si cette démarche est plus bénéfique qu'une absence totale d'extinction, notamment pour le transit des animaux, l'éclairage en début de nuit pose un problème pour les chiroptères, qui vont retarder leur sortie du gîte alors que c'est à ce moment qu'il y a le plus d'insectes, avec la chaleur résiduelle de la journée. Il

ajoute qu'il faut limiter les éclairages aux zones utiles, et se tourner vers des dispositifs adaptés, en évitant les lumières dans le blanc et le bleu pour privilégier le jaune.

M. LUCET explique qu'il faudrait des lumières à 2400K en ville, et descendre à 1700K localement, à proximité des lisières forestières. L'aspect température de couleur peut être conciliée à la largeur de spectre, en privilégiant des spectres étroits autour de 850 nanomètres associés à des températures de 2400K. D'autres paramètres comme l'orientation du faisceau rentrent également en compte. Il s'agit de conjuguer tous ces paramètres pour avoir un éclairage utile, bien orienté et d'une bonne couleur, et donc un travail d'ingénierie en amont pour concilier les enjeux. Mme LANTHIER note que les chiroptères sont considérés ici, mais qu'ils ne sont pas les seuls à être concernés par la problématique, et qu'il faudrait donc cibler les secteurs à enjeux de manière globale.

Mme LANTHIER émet l'idée d'organiser une conférence sur le sujet. M. LUCET propose d'y associer le Parc naturel régional du Gâtinais, qui a atteint 100% d'extinction nocturne sur ses communes, notamment en mettant l'extinction comme écoconditions aux aides du Parc. Mme COLLIGNON ajoute que l'Institut Paris Région a fait une étude sur la sécurité et l'extinction, qui n'a pas montré d'augmentation de l'insécurité, parfois même une diminution. Mme LANTHIER note que l'argument de l'économie d'électricité a aidé un certain nombre de communes à franchir le pas.

### **Sensibilisation, réseau et communication**

Mme COLLIGNON présente les différentes actions qui ont pu être faites dans le cadre de la sensibilisation et la communication, ainsi que les formations, congrès et rencontres techniques auxquels elle a pu participer.

Mme HERPIN, qui était présente au congrès des Parcs avec Mme COLLIGNON, et Mme LANTHIER, directrice du PNRVF, déplorent le manque de moyens alloués par la région au fonctionnement des PNR en Ile-de-France, par rapport à d'autres régions débloquant des moyens financiers bien plus conséquents permettant de financer des équipes de Parc importantes et de porter des projets d'envergure. Mme LANTHIER ajoute que la région Ile-de-France oriente majoritairement ses fonds dans l'investissement et l'accompagnement des communes dans le financement de projets de droit commun, et est très sobre dans l'investissement, le maintien du personnel et le fonctionnement. Mme VERDIER assure qu'elle fera le relais auprès de la région.

Mme COLLIGNON présente le site internet dédié aux sites Natura 2000 du Vexin, et encourage les communes à en faire la mention depuis leur propre site, pour faciliter le porter à connaissance auprès des habitants.

Elle évoque le travail de la mission inter-réseau, pilotée par l'OFB, qui propose plusieurs webinaires à destination des élus Natura 2000 afin de leur présenter le fonctionnement du réseau, le rôle qu'ils peuvent y jouer et les avantages économiques qu'ils peuvent en tirer. Des retombées économiques sont ainsi possibles autour du tourisme, des services écosystémiques et de l'attractivité du territoire, alors que des financements sont mobilisables avec les contrats Natura 2000 et la dotation biodiversité. Cette dernière est touchée d'office par un certain nombre de communes situées en site Natura 2000 et/ou en Parc naturel régional, notamment dans le Vexin. Mme LANTHIER propose de réfléchir à des appels à projet pour mutualiser ces fonds et les réinvestir pour la biodiversité, pour informer les communes des fonds dont elles disposent et les accompagner dans la démarche.

## **ETUDE SUR LE PETIT RHINOLOPHE EN ILE-DE-FRANCE**

M. LUCET présente une analyse réalisée à l'échelle de l'Île-de-France sur le Petit Rhinolophe, espèce d'intérêt communautaire au niveau européen et menacée dans la région. Si l'étude n'est pas centrée sur le site Natura 2000, elle concerne largement le Vexin, qui représente le principal bastion régional de l'espèce.

Sur question de Mme HERPIN, il présente les démarches réalisées pour préserver la nurserie installée dans le Sanatorium d'Aincourt, en cours de réhabilitation. Le projet a notamment permis l'installation du premier gîte intégralement conçu pour les Petits Rhinolophes en France. Ce projet est un bon exemple des possibilités d'allier aménagements urbains et préservation de la biodiversité grâce à une ingénierie réfléchie et concertée.

Dans la même problématique, le projet de déviation de La Chapelle-en-Vexin est depuis plusieurs années étudié et adapté pour prendre en compte les enjeux chiroptères, malgré des difficultés de coordination entre les différentes équipes du département et les partenaires sollicités, qui entraînent par ailleurs des retards sur ce projet souhaité par de nombreux usagers du territoire.

Sur demande de Mme HERPIN, M. LUCET confirme les interactions avec les chiroptérologues chargés des comptages dans l'Eure, indiquant que les données de comptage sont échangées tous les ans et que des suivis communs sont parfois organisés. Ces échanges inter-régionaux sont d'autant plus importants que les Petits Rhinolophes retrouvés dans l'Oise, dans l'Eure et dans le Vexin forment une seule et même métapopulation.

Mme LANTHIER note qu'il faudra croiser l'étude des continuités écologiques empruntées par les chiroptères avec le Plan de Parc de la nouvelle charte, qui présente les zones blanches, les zones urbanisées et les zones urbanisables, afin de vérifier que celles-ci ne rentrent pas en conflit avec des zones de fragilités de continuité.

## **PERSPECTIVES D'ANIMATION POUR 2024**

Mme COLLIGNON présente rapidement les perspectives d'animation pour 2024, avec plusieurs contrats envisagés, les suivis chiroptères reconduits, la réalisation des transects de suivi de l'état de conservation des pelouses de la RNNCS et une étude sur les chiroptères forestiers, dans le prolongement de la découverte d'une donnée acoustique de Barbastelle d'Europe, espèce d'intérêt communautaire quasi-inconnue dans le Vexin mais détectée récemment dans la forêt de La Roche-Guyon.

Mme COLLIGNON prévoit de publier la prochaine lettre Natura 2000 en fin d'année, et pense proposer aux communes qui le souhaitent de publier des encarts d'information à relayer dans leurs journaux communaux et/ou sites internet, afin de toucher directement les habitants. Une réflexion sera par ailleurs menée pour renforcer la connaissance du réseau, à la fois en mentionnant l'appartenance au réseau sur les sites internet communaux et en entrée de commune et en implantant des panneaux sur les sites à forts enjeux et/ou forte fréquentation.

Mme COLLIGNON évoque l'idée d'organiser une sortie plus informelle sur le terrain pour présenter concrètement les actions mises en place et échanger avec les acteurs du territoire.

A l'issue de sa présentation, Mme COLLIGNON remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attention. Sans question supplémentaire, la séance est close.

Parc naturel régional du Vexin français

# Coteaux et Boucles de la Seine

## FR1100797

Comité de pilotage Natura 2000

*Mercredi 18 octobre 2023 - Vétheuil*

Une autre vie s'invente ici



# ORDRE DU JOUR

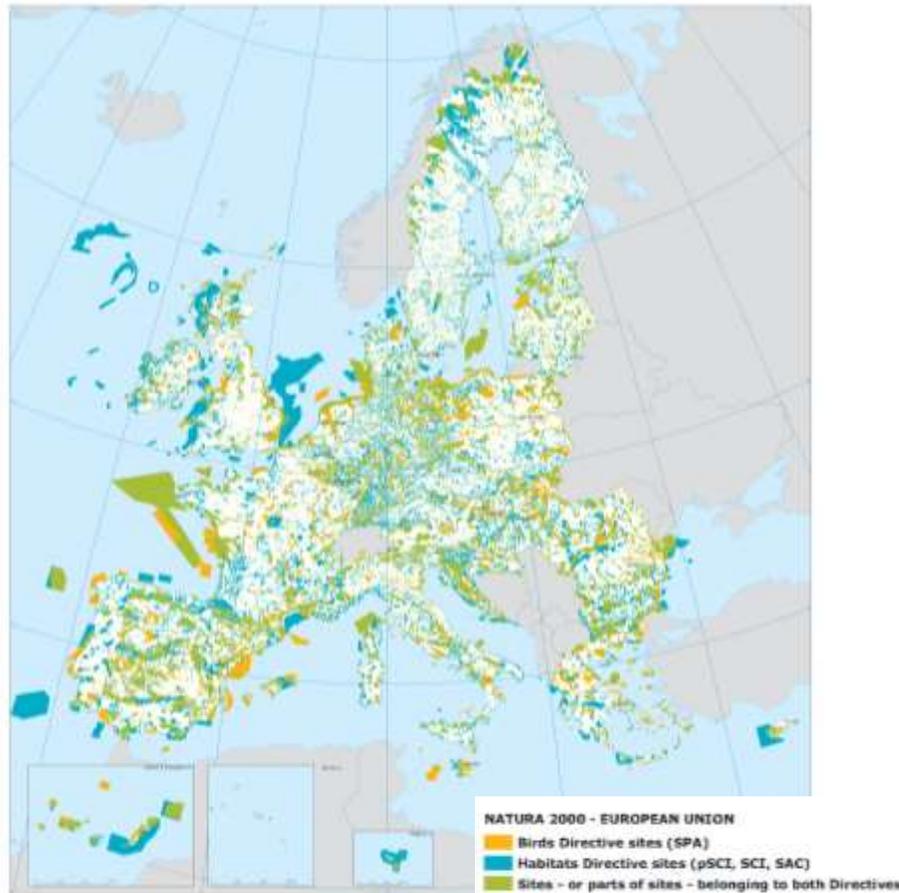


1. Présentation du dispositif Natura 2000 et du site
2. **Bilan de l'animation 2022-2023**
3. Etude du Petit Rhinolophe dans le Vexin – Stéphane LUCET
4. **Perspectives d'animation 2024**
5. **Temps d'échange**



# Présentation du dispositif Natura 2000 et du site des Coteaux et boucles de la Seine

# Le réseau Natura 2000



## OBJECTIF

Préserver la biodiversité emblématique européenne grâce à deux directives



## OISEAUX (1979)

« Zones de Protection Spéciales » (ZPS)

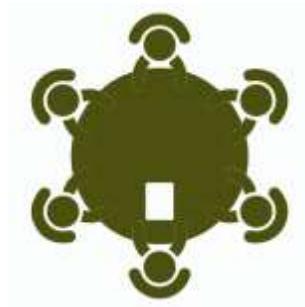


## HABITATS-FAUNE-FLORE (1992)

« Zones Spéciales de Conservation » (ZSC)

# Natura 2000 en France

---



## COMITÉ DE PILOTAGE

Gouvernance du site assurée par un **comité d'acteurs du territoire** se réunissant chaque année



## CONTRATS ET CHARTE

Actions de gestion engagées sur la base du volontariat via des contrats financés ou des chartes de bonnes pratiques

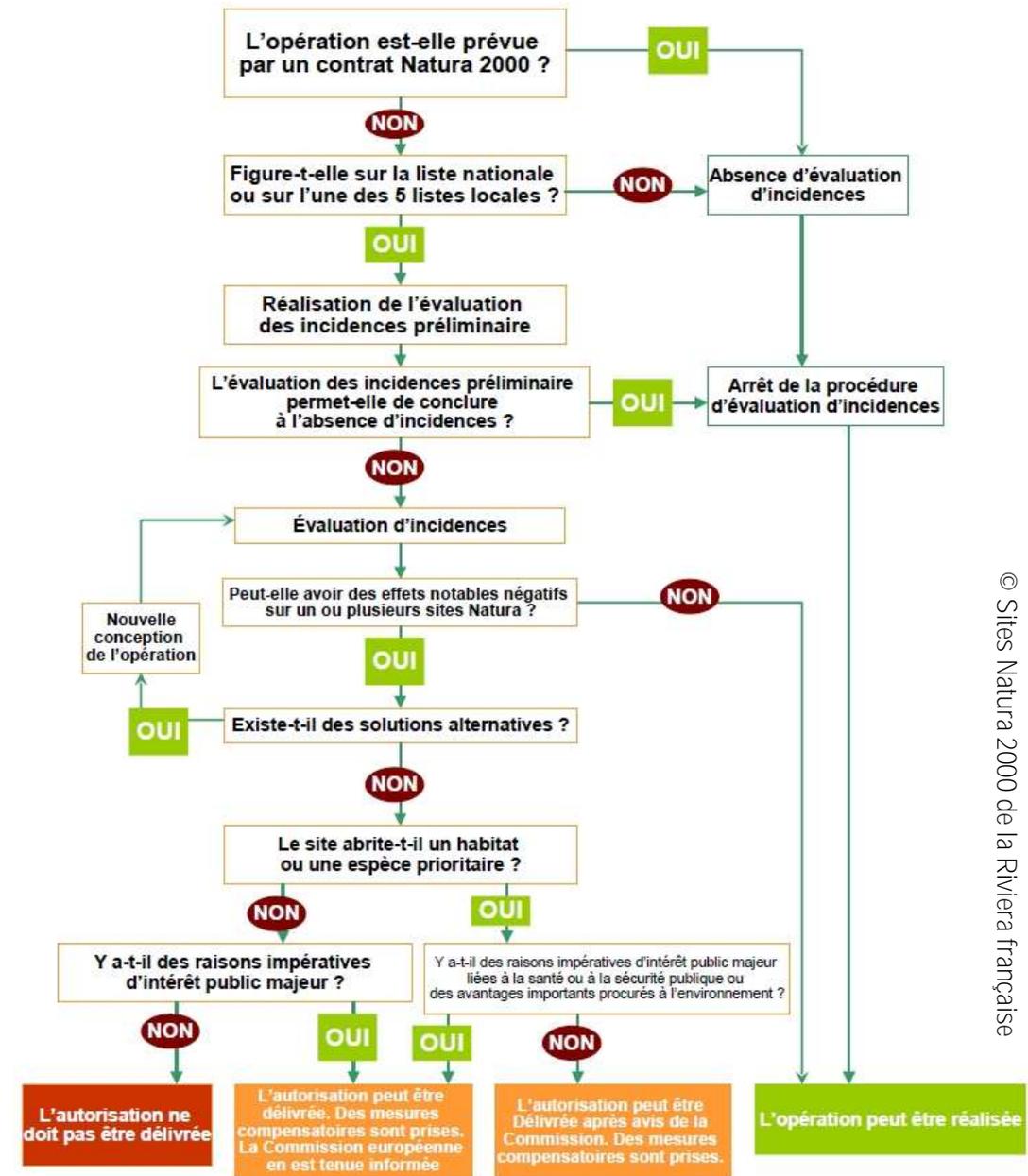


## EVALUATION DES INCIDENCES

Contrôle des activités pouvant mettre en péril les habitats ou les espèces du site

# Natura 2000 en France

- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : contacter **l'animateur** en amont !



# Des changements en 2023

---

Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000  
au Conseil Régional **d'Ile**-de-France

## Transfert de compétences Natura 2000

- Transfert administratif et financier de l'Etat vers les Régions
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Issu de la Loi dite 3DS
- Continuité des actions menées et renforcement de la coordination du réseau des animateurs et avec les partenaires



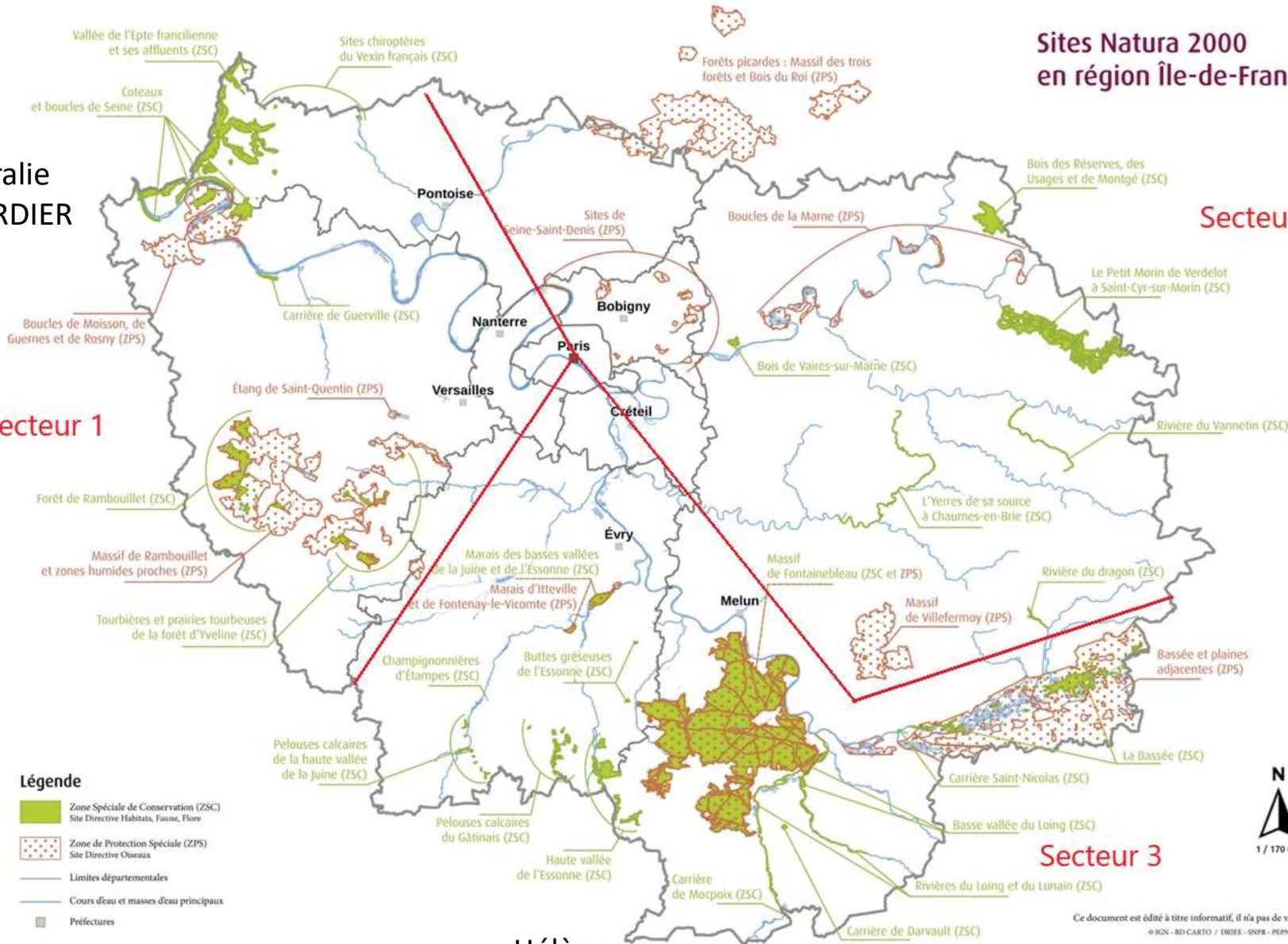
## Sites Natura 2000 en région Île-de-France

Coralie  
VERDIER

Secteur 1

Secteur 2

Lauriane  
QUIBLIER



### Légende

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)  
Site Directive Habitats, Faune, Flore
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)  
Site Directive Oiseaux
- Limites départementales
- Cours d'eau et masses d'eau principaux
- Préfectures

+ Magatte DIOUK et  
Amélie LETHIAIS au  
service instruction  
FEADER (animation et  
contrats)

Secteur 3

Hélène  
LOISEAU

Ce document est édité à titre informatif, il n'a pas de valeur juridique  
© IGN - BD CARTEO / DBEE - SNFR - PEPS - RCP - Mars 2020

## En synthèse

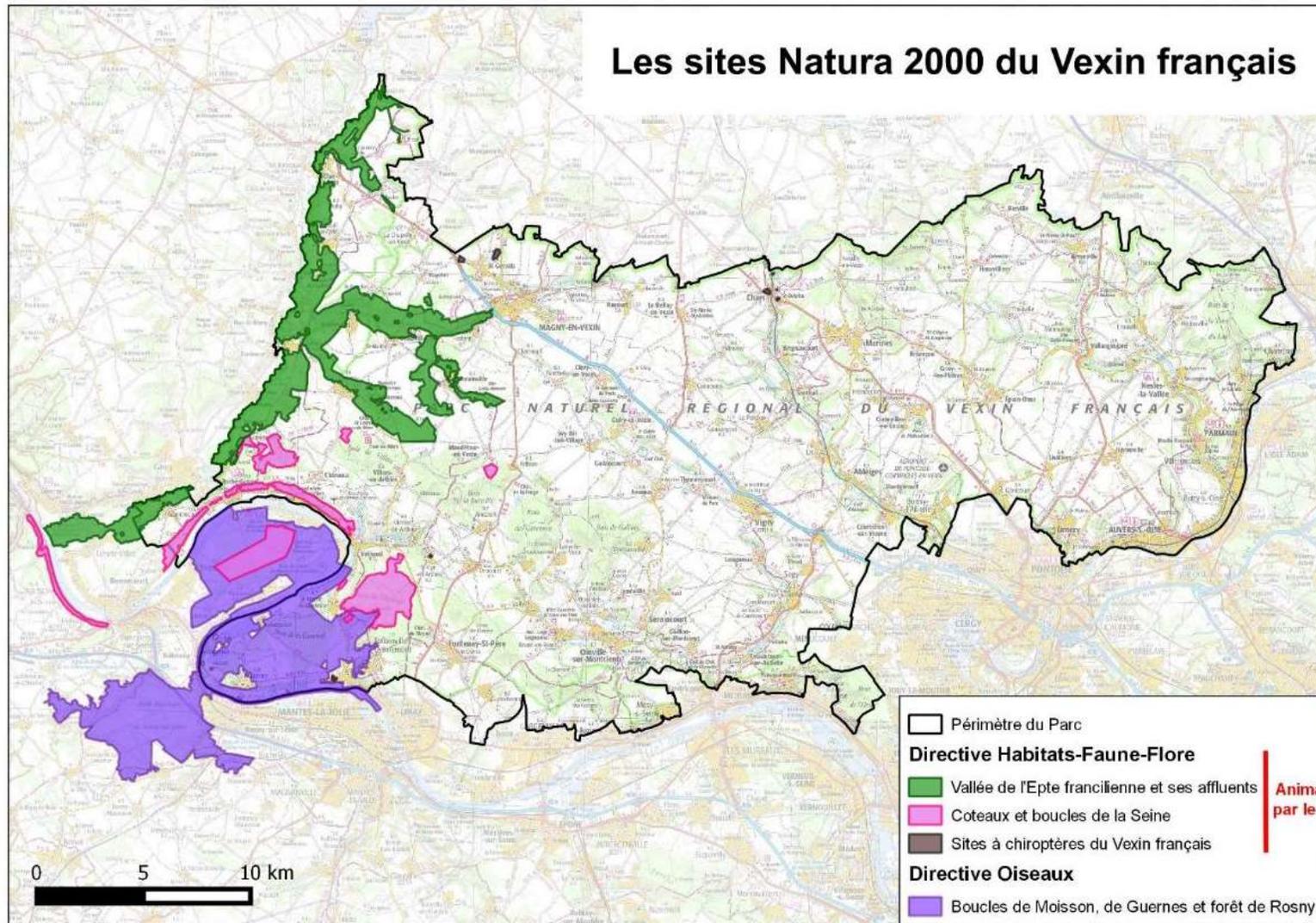


- Convoque les copils
- Valide les DOCOBs et veille à leur mise en œuvre
- Assure le portage des sites en l'absence de volontaires
- Appuie les structures porteuses
- Instruit les chartes
- Instruit les dossiers FEADER pour financer l'animation, les contrats ou la révision de DOCOBs

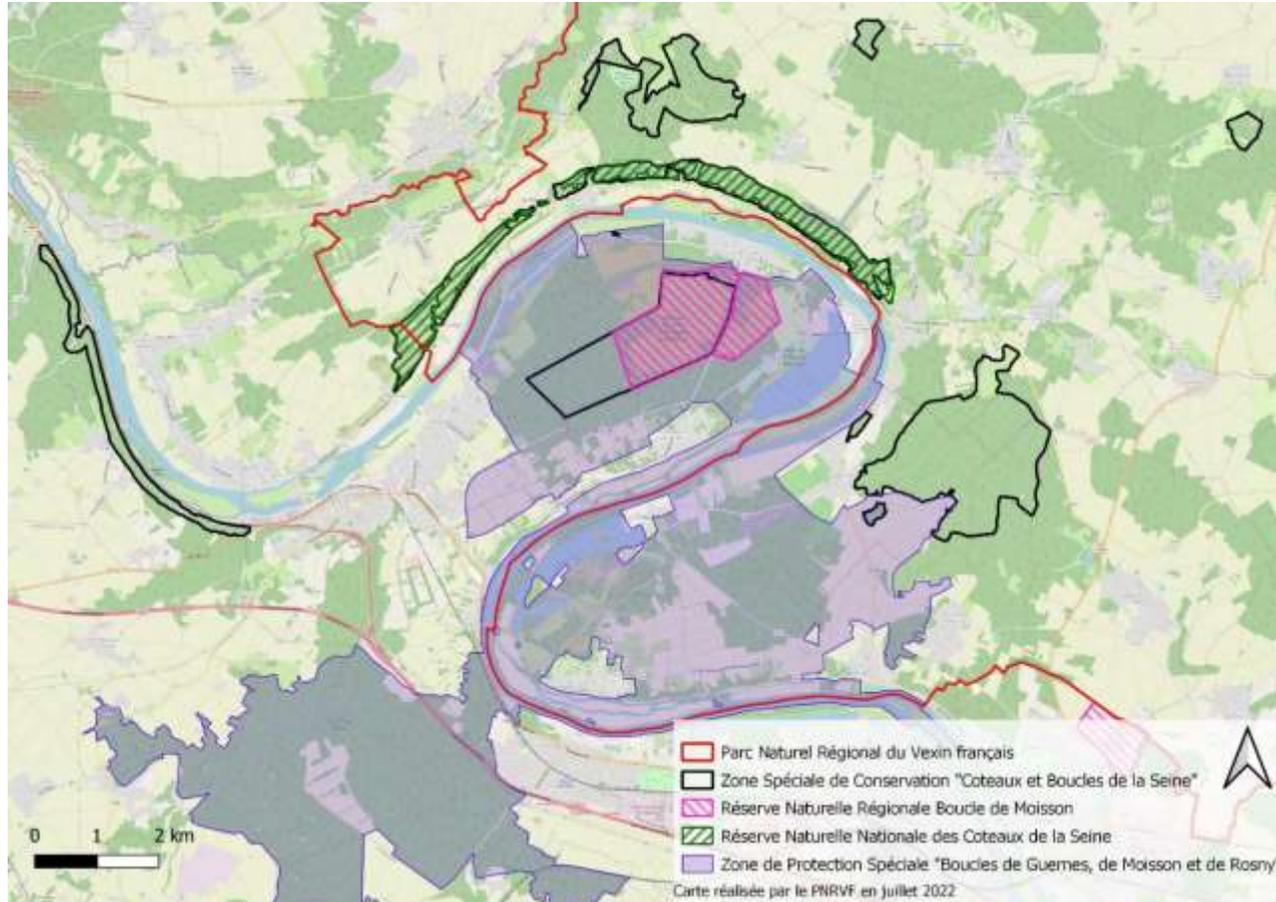
- Désigne ou modifie les sites
- Rapporte les données à la Commission européenne
- Instruit les MAEC
- Instruit les EIN



# Natura 2000 dans le Vexin



# Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »



- 6 entités distinctes : dernières boucles de la Seine d'Ile-de-France
- Coteaux, boucles et buttes boisées
- 1 417 hectares sur 16 communes (78 et 95)
- ZPS, RNN, RNR et site classé

# Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »

## 21 Habitats d'Intérêt Communautaire

2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes

3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique

4030 - Landes sèches européennes

5110 - Formations stables xéro-thermophiles des pentes rocheuses

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6110\* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*

6120\* - Pelouses calcaires de sables xériques

6210\* - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires [sites d'orchidées remarquables]

6230\* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude

7220\* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins

7230 - Tourbières basses alcalines

8160\* - Eboulis médio-européens calcaires

8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8310 - Grottes non exploitées par le tourisme

9120 - Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9180\* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins

91E0\* - Forêts alluviales à Aulnes et Frênes

# Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »

## 9 Espèces d'Intérêt Communautaire

- 1074 - Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*)
- 1078 - Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)
- 1083 - Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
- 1084 - Pique prune (*Osmoderma eremita*)
- 1088 - Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- 1303 - Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 1304 - Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 1323 - Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 1324 - Grand murin (*Myotis myotis*)

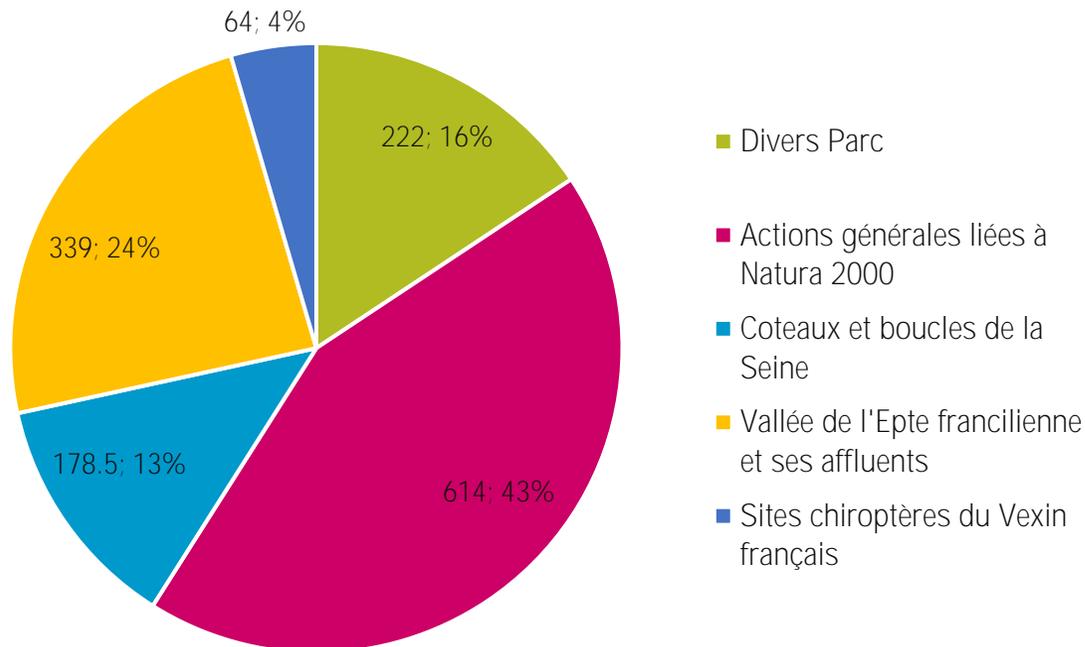




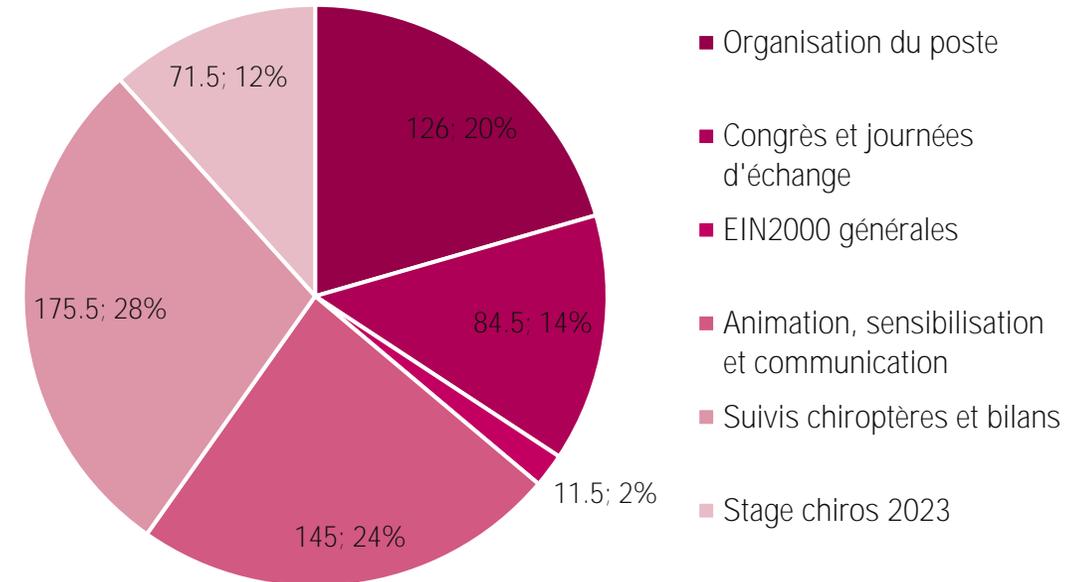
# Bilan d'activité 2023

# Temps d'activité

Temps (en h) consacré à chaque site Natura 2000 entre septembre 2022 et septembre 2023

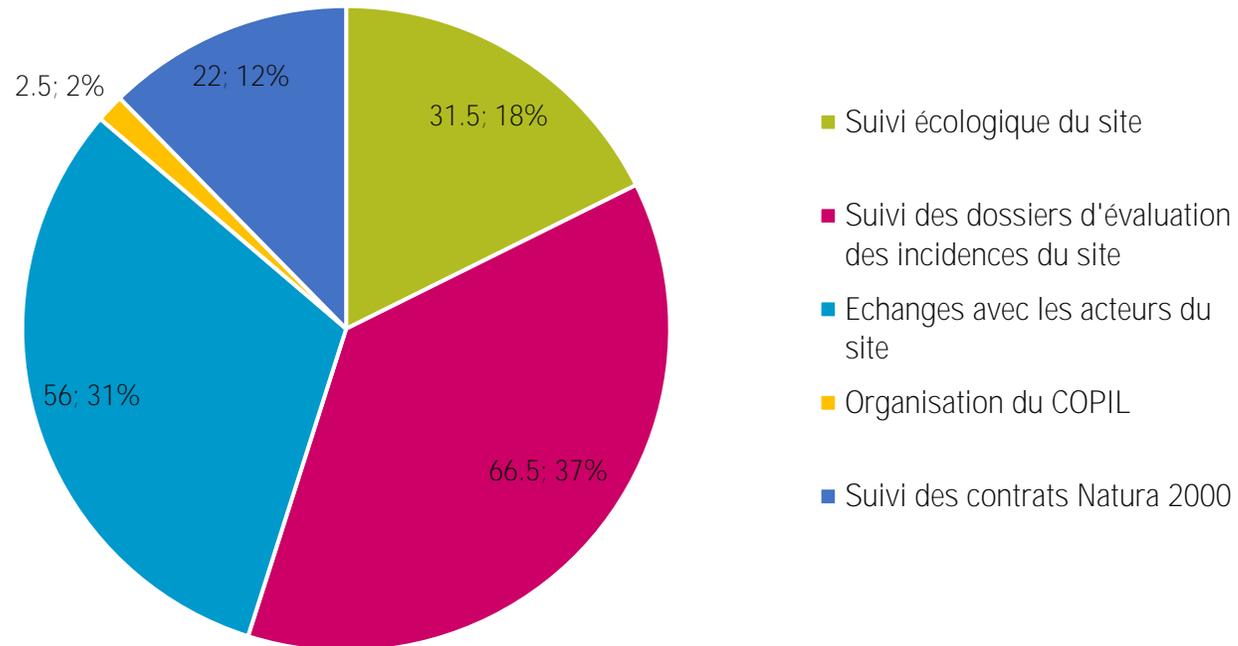


Temps (en h) consacré **aux actions** "générales" liées à Natura 2000



# Temps d'activité

Temps (en h) consacré aux actions liées à la gestion du site Natura 2000



# Contrats Natura 2000

---

5 contrats Natura 2000 en cours :

- Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine : Restauration et entretien de pelouses calcicoles sur les pitons (3 contrats)
- RNNCS / AEV : entretien de pelouses calcicoles sur des parcelles régionales (78 et 95)
- Conseil Départemental des Yvelines : Restauration et entretien de mares sur **l'ENS** de la Butte du Hutrel

# Pelouses régionales



- Restauration de trois parcelles sur les communes de Gommecourt, Vétheuil et Haute-Isle

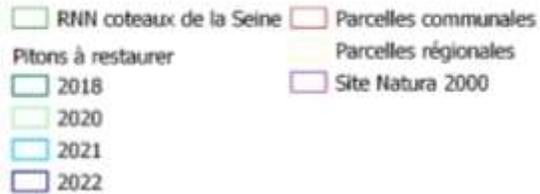


# ENS de la Butte du Hutrel

- Restauration de mares à Saint-Martin-la-Garenne (entreprise AK Team)



# Pitons de la RNN des coteaux de la Seine



Réserve Naturelle  
COTEAUX DE LA SEINE



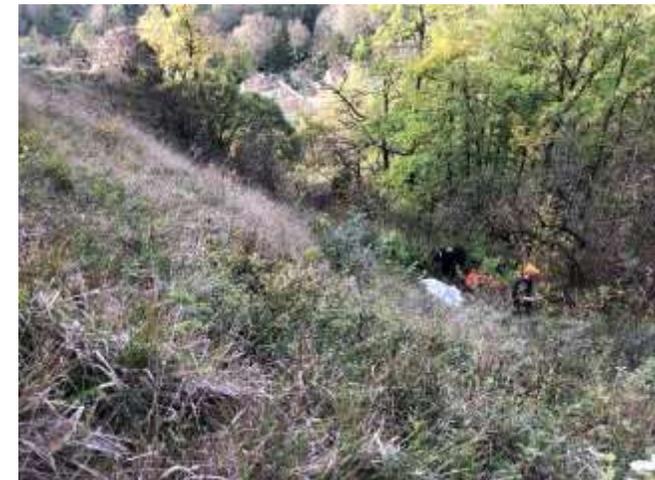
0 100 200 m



Projet de restauration de pelouses xériques sur pitons crayeux à Haute-Isle

# Pitons de la RNN des coteaux de la Seine

- Entretien des pitons 1,7 et 8 (3<sup>ème</sup> entretien) et 5, 6 et 9 (1<sup>er</sup> entretien)



# Pitons de la RNN des coteaux de la Seine

---

**Gérer des enjeux multiples : sécurisation de l'éboulement d'un piton à Haute-Isle**

Nolwenn QUILLIEC, conservatrice de la RNN des coteaux de la Seine



# Travaux de sécurisation d'éboulement sur la RNN des coteaux de la Seine

Commune de Haute-Isle (95)



Réserve Naturelle  
COTEAUX DE LA SEINE

## Limite de la réserve naturelle des Coteaux de la Seine



### Localisation

- Commune de HAUTE ISLE (95780)
- Mairie de Haute-Isle, 146 route de la Vallée
- Propriété privée, 147 route de la Vallée
- Eperon rocheux troglodytique à plusieurs niveaux
- Lieux-dits Les Foutures/Les Rouges-Vignes
- Parcelle communale 473
- Parcelles privées 474-1340-1488

- Site classé n°7237 des Falaises de La Roche-Guyon et de la forêt de Moisson
- Site Natura 2000 FR1100797 des coteaux et boucles de la Seine
- Réserve naturelle nationale 170 des coteaux de la Seine
- Périmètre de monument historique : église troglodytique de l'Annonciation de Haute-Isle



0 500 1 000 1 500  
Mètres

### Légende

- Limite de la réserve
- GR
- Limites communales

# Sinistre

- Effondrement partiel du piton crayeux le 24 juillet 2022
  - Une partie de la façade de l'éperon s'est éboulée au départ de la parcelle 473-474
  - Eboulis formé de gros blocs instables au pied du piton
  - Un bloc de 4 tonnes a dévalé jusqu'à la route départementale
  - Ecailles restées en suspens sur la paroi
  - Blocs en appui sur des troncs d'arbres mis en tension par le poids



Piton avant et après le sinistre



# Sinistre

- Effondrement partiel du piton crayeux le 24 juillet 2022
  - Une partie de la façade de l'éperon s'est éboulée au départ de la parcelle 473-474
  - Eboulis formé de gros blocs instables au pied du piton
  - Un bloc de 4 tonnes a dévalé jusqu'à la route départementale
  - Ecailles restées en suspens sur la paroi
  - Blocs en appui sur des troncs d'arbres mis en tension par le poids



# Risques humains et infrastructures

- Peu de dégâts matériels directs sur les bâtiments
- Risques résiduels conséquents :
  - Chutes de blocs en équilibre
  - Chutes d'écailles en suspend sur la paroi
  - Rupture des arbres en tension avec mobilisation des blocs dans la pente
- Deux bâtiments évacués pour risques le temps de sécuriser
  - Une habitante relogée en attente
  - Mairie non fonctionnelle
- Route départementale très fréquentée partiellement fermée
- ➔ **Nécessité d'intervention d'urgence**

# Intervention d'urgence

- Groupe de réflexion : DDT service risques, DRIEAT, commune, Cerema, ABF, inspection des Sites, DDT service des routes, RNN
  - Diagnostic du Cerema
  - Caractère d'urgence d'intervention décrété le 8 aout 2022
  - Déclaration préalable MH avec étude d'incidence Natura 2000 avant travaux
  - Déclaration de nécessité de travaux d'urgence au préfet avant travaux au titre de la RNN
  - Travaux : maîtrise d'ouvrage DDT, accompagnés par le PNR
  - Dossier de régularisation de demande d'autorisation de travaux au titre de la RNN

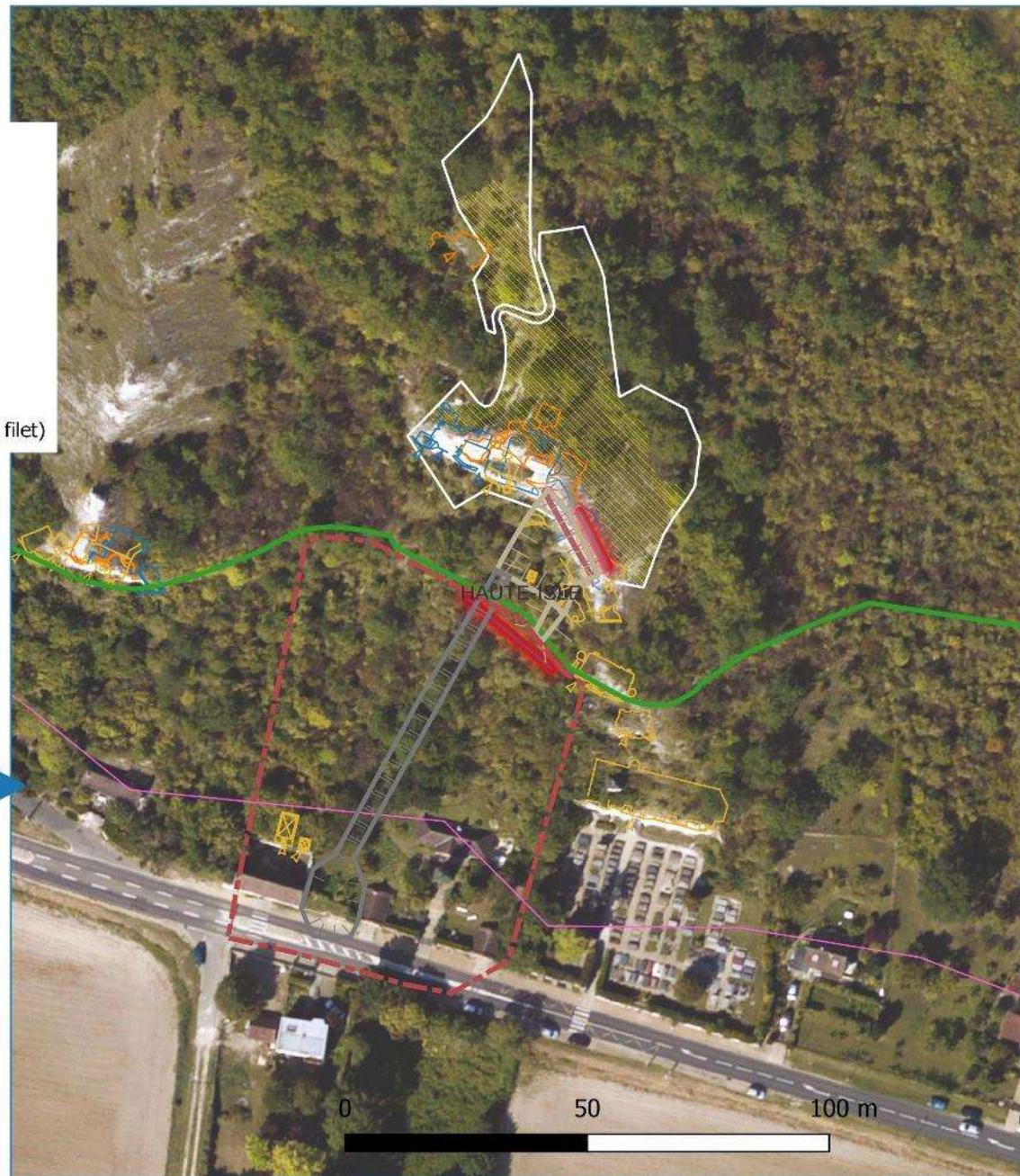
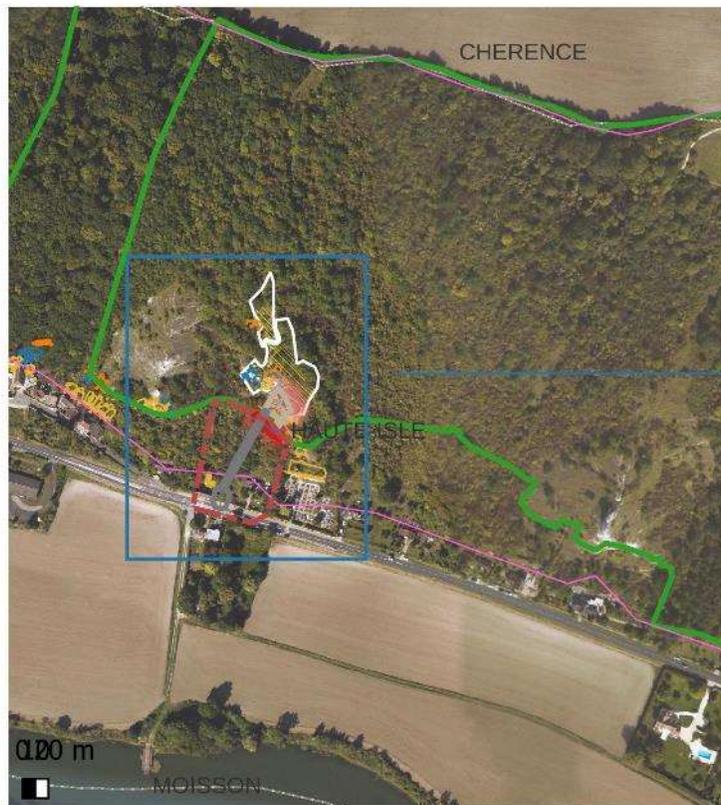


# Travaux de sécurisation

- Suite au diagnostic du Cerema et préconisations ABF
  - Débroussaillage et pose d'un pare-blocs temporaire sous le piton pour sécuriser les travaux
  - Pose d'un filet pendu temporaire sur la paroi pour sécuriser la purge
  - Purge des écailles résiduelles sur la paroi à travers le filet
  - Coupe des arbres en tension
  - Fractionnement et stabilisation des blocs
  - Hélicoptage pour pose et dépose des parades (inaccessibilité)

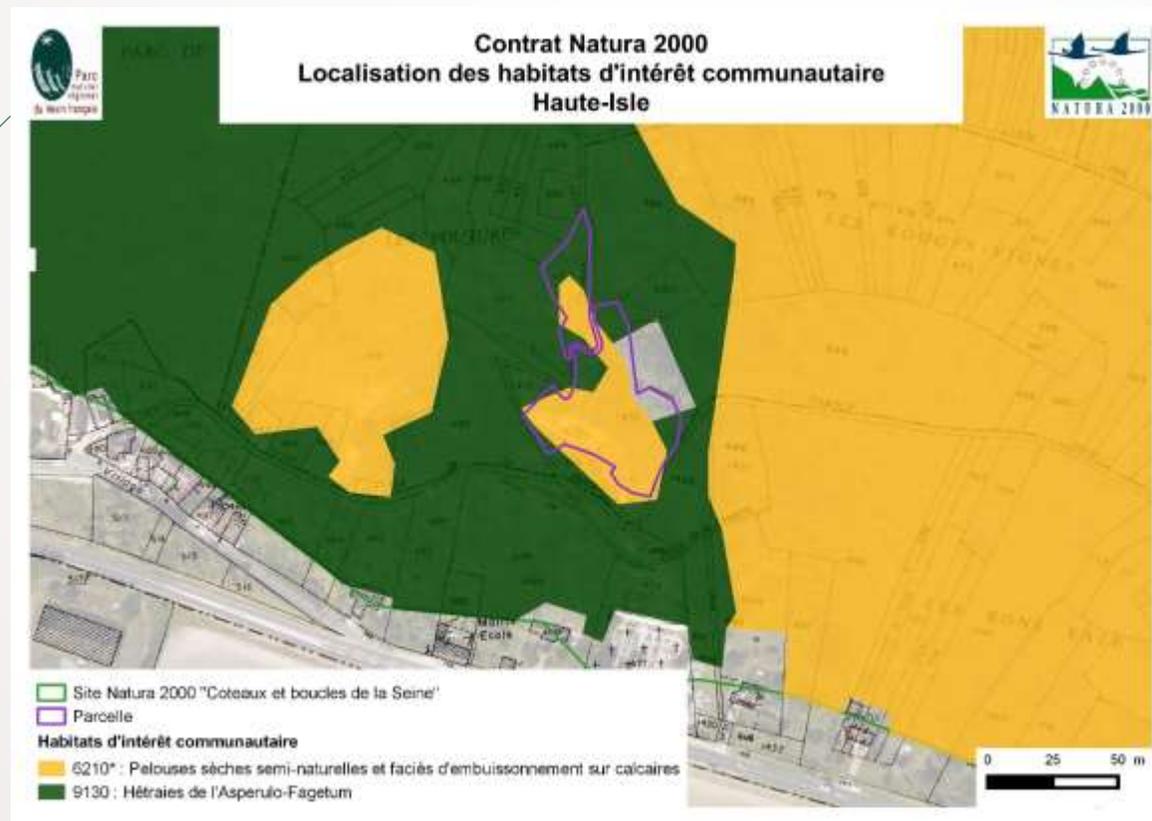
Pièce n°2 : Localisation de la zone des travaux sur la RNN des coteaux de la Seine 2/2

- |   |  |
|---|--|
|  RNN Coteaux de la Seine |  Boves niveau 2                               |
| Site Natura2000   |  Boves niveau 1                               |
|  Entité B                | Effondrement   |
|  Commune                 |  Front de rupture                             |
| Piton Haute-Isle Foutures   |  Eboulis                                      |
|  Pelouses                |  Couloir de chute                             |
| Parcelles communales  |  zone de propagation                          |
|  Boves niveau 3          |  Dispositifs securisation (pare-blocs, filet) |



# Enjeux de conservation

- Habitats d'intérêt communautaire :
  - Habitats d'intérêt majeur : Pelouses xériques et mésophiles du 6210
  - Habitat d'intérêt en devenir : Eboulis médio européens du 8160



# Enjeux de conservation

- Faune d'intérêt majeur :
  - Aire de nidification du Faucon pèlerin sur le piton voisin
  - Zone de quiétude du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin
- Faune d'intérêt
  - Entomofaune des pelouses
  - Reptiles : Lézard vert
  - Présence de chiroptères inconnue dans les boves mais à vérifier avant intervention



# Préconisations générales

- Consultation du conseil scientifique de la RNN
- Intervention en hiver, en repos végétatif et hors activités de nidification
- Repérages préalables avec l'entreprise
- Présence de l'équipe de la RNN en suivi de travaux (selon sécurité)
- Nettoyage du matériel avant passage sur site
- Canalisation de la circulation des ouvriers
- Emplacements de stockage hors pelouses et corniches
- Balisage des espèces et zones sensibles à ne pas toucher
- Information des équipes
- Vérification préalable d'absence d'espèces en hibernation

# Recommandations spécifiques

Etape du projet	Recommandations	Impacts
Pose et retrait du pare-blocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification préalable d'absence d'arbres gîtes et d'animaux</li> <li>• Stockage des coupes hors des pelouses sous le pare-blocs</li> <li>• Préparations du ciment de scellement des ancrages hors pelouses et zones sensibles</li> <li>• Coupe des ancrages : tôt le matin avec la rosée avec surveillance (étincelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à nu d'une bande de 40m x 6m de jeune boisement de recolonisation calcicole et fourrés</li> <li>• Pas d'arbres gîtes ni de dérangement d'animaux en hibernation</li> <li>• Repousse de rejets des ligneux dès le printemps</li> <li>• Forage et scellement des encrages dans le sol, faible diamètre</li> </ul>
Héliportage du matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Héliportage de dépôt des parades avant mars</li> <li>• Plan de vol avec zone à ne pas survoler</li> <li>• Décalage de l'héliportage de retrait en juillet après nidification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit et souffle importants, 3/2 journées distinctes : dérangement</li> <li>• 2ème vol de dépôt repoussé au 3 mars pour conditions météo défavorables: Faucon pèlerin toujours en parade dans le secteur</li> <li>• Vol de retrait le 6 juillet: jeunes Faucons pèlerin volants toujours présents les jours suivants</li> </ul>
Pose et retrait des filets pendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les cheminements et surface piétinées pendant la pose</li> <li>• Filet posé surélevé par rapport au sol sur l'ancrage afin de limiter l'érosion du sol par frottement</li> <li>• Préparation du ciment de scellement hors pelouses et zones sensibles</li> <li>• L'enlèvement des filets directement par l'hélicoptère a permis de réduire l'érosion supplémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceux de l'héliportage</li> <li>• Forage et scellement des ancrages, faible diamètre</li> <li>• Zone de 4m<sup>2</sup> partiellement érodée en surface</li> <li>• Reprise partielle de la végétation entre deux opérations</li> </ul>

# Recommandations spécifiques

Etape du projet	Recommandations	Impacts
Purge des parois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter les stations de Mélique et de Roquette autant que possible (manipulations et piétinement)</li> <li>• Basculer les résidus vers l'extérieur des boves</li> <li>• Retirer les blocs recouvrant la station du bas sans racler la végétation</li> <li>• Replacer les écailles végétalisées tombées, végétation vers le haut et en pied de corniche/piton pour faciliter leur reprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 station de Mélique et Roquette réduite de moitié, déjà ensevelie en partie sous l'éboulement</li> <li>• Dérangement ponctuel et localisé de la faune</li> </ul>
Fractionnement des blocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de ciment expansif (polluant)</li> <li>• Marteau piqueur (+ rapide,- nocif)</li> <li>• Aucune évacuation de blocs ou résidus de purge</li> <li>• Pas d'étalement des blocs dans les zones de pelouses ou sur les espèces sensibles</li> <li>• Conserver une structure d'éboulis</li> <li>• Plus d'intervention à partir de mars : retard derniers blocs identifiés reporté début juillet</li> <li>• Bruit et vibrations localisés avant fractionnement surtout pour les derniers blocs en juillet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit et vibrations équivalents voire moindre que les tronçonneuses</li> <li>• Dérangement ponctuel et très localisé de la faune</li> <li>• Affinement des diamètres dans l'éboulis</li> </ul>

# Débroussaillage



Avant



Après



# Pose et retrait du pare-blocs

Avant



Après



# Pose et retrait des filets pendus



Pelouse avant et après filet



Pose des filets



Pelouse avec filet



Retrait du filet



# Purge des parois

Ecailles à purger



# Fractionnement des blocs

Blocs a fractionner



Marteau piqueur



Eboulis après  
fractionnement



# Synthèse des impacts

- 1 station de Mélique et Roquette réduite de moitié, déjà ensevelie en partie sous l'éboulement
  - Suivre ses capacités de reprise et de dispersion
- Zone de 4m<sup>2</sup> de pelouse xérique partiellement érodée en surface
  - Reprise partielle de la végétation entre deux opérations
- Mise à nu d'une bande de 40m x 6m de jeune boisement de recolonisation calcicole et fourrés
  - Repousse de rejets des ligneux dès le printemps
- Forage et scellement des encrages dans le sol, faible diamètre, scellement non toxique
- Dérangement ponctuel et localisé de la faune hors période sensible
- Pas de destruction ou de dérangement conséquent d'espèces animale constatée (nidification, hibernation...)
- Pas de pollutions localisées constatées

# Suivis naturalistes

---

- Suivi des chiroptères en hibernation et des colonies de reproduction
- Stage de cartographie des territoires de chasse favorables aux chiroptères

# Suivis naturalistes

- Suivi des chiroptères en hibernation

Sites	2019	2020	2021	2022	2023
Gouffre des Maquisards (VET)	13	9	9	28	28
Grotte des Mamazelles (VET)	16			29	
Réservoir du château (LRG)	5	3	4	14	17
Château de LRG		10	10	6	8
Carrières de Port-Villez (NDDLML)					9
Gommecourt le Beaufortier			1	2	0
<i>Total général</i>	<i>34</i>	<i>22</i>	<i>24</i>	<i>79</i>	<i>62</i>

Espèces d'intérêt	2019	2020	2021	2022	2023
Grand Murin			2	5	1
Grand Rhinolophe	4	3	1	8	4
Murin de Bechstein					
Petit Rhinolophe	29	18	21	61	44
<i>Total général</i>	<i>33</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>74</i>	<i>49</i>



# Suivis naturalistes

- Suivi des chiroptères en hibernation

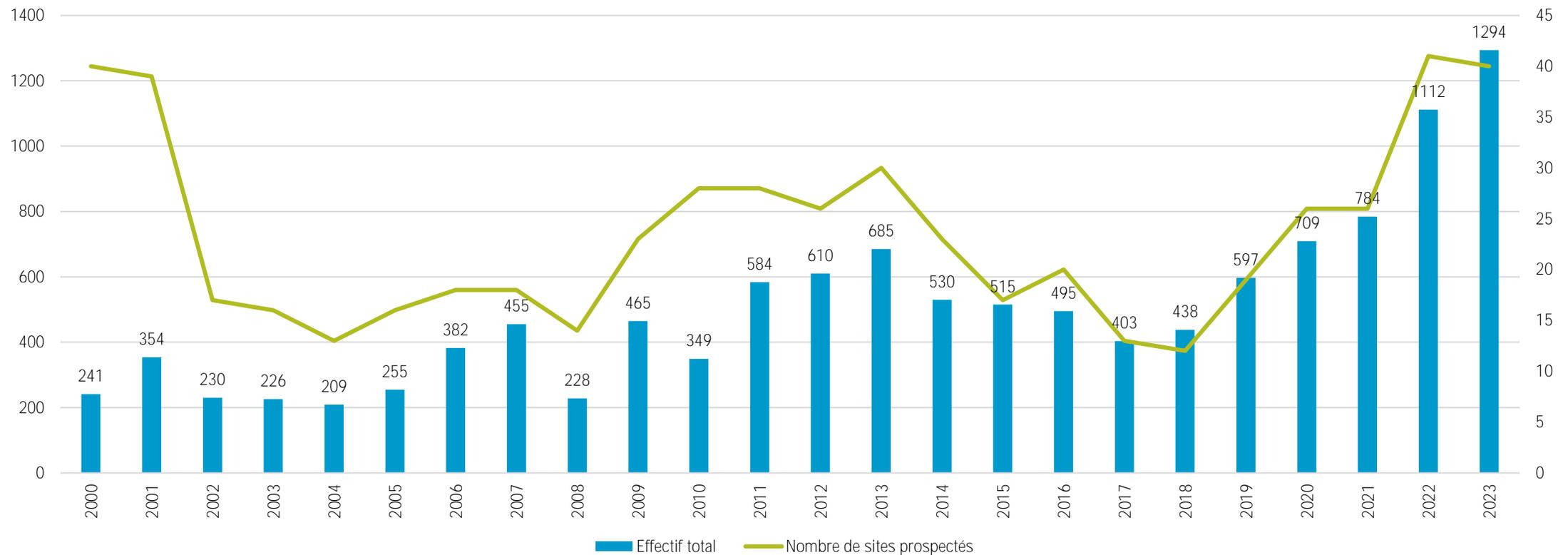
Sites	2019	2020	2021	2022	2023
Gouffre des Maquisards (VET)	13	9	9	28	28
Grotte des Mamazelles (VET)	16			29	
Réservoir du château (LRG)	5	3	4	14	17
Château de LRG		10	10	6	8
Carrières de Port-Villez (NDDLML)					9
Gommecourt le Beaufortier			1	2	0
<i>Total général</i>	34	22	24	79	62

Espèces d'intérêt	2019	2020	2021	2022	2023
Grand Murin			2	5	1
Grand Rhinolophe	4	3	1	8	4
Murin de Bechstein					
Petit Rhinolophe	29	18	21	61	44
<i>Total général</i>	33	21	24	74	49



# Suivis naturalistes

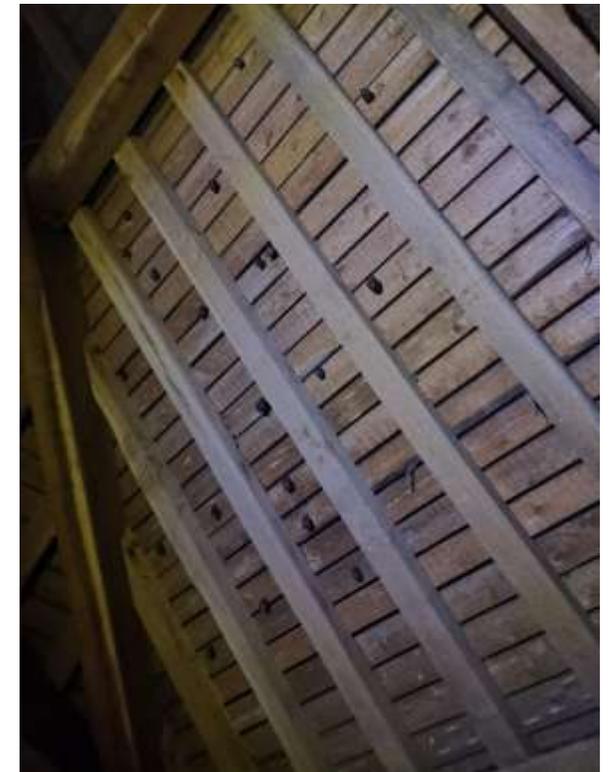
- Suivi des chiroptères en hibernation - *Vexin français*



# Suivis naturalistes

- Suivi des chiroptères en reproduction : Château de La Roche-Guyon

	2019	2020	2021	2022	2023
Petit Rhinolophe	111	140	126	150	131



# Amélioration des connaissances

---

- Stage d'identification des territoires de chasse des chiroptères d'intérêt communautaire



## Problématique

Connaissance et suivi des gîtes :

- Hivernaux ✓
- Estivaux + habitats associés ✗



Identification des  
espaces à enjeux

Extensions Natura 2000

**Quels sont les habitats de chasse potentiellement fréquentés par les chiroptères d'intérêt communautaire du Parc naturel régional du Vexin français ?**



## Cartographie des terrains de chasse potentiels

### Etape 1 : Déterminer l'aire d'étude

Espèce	Rayon maximal parcouru en une nuit de chasse	Effectifs des colonies du Vexin	Surfaces d'habitats favorables à cartographier
 <b>Petit Rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	8 km	15 - 150	300 – 1200 ha
 <b>Grand Rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	14 km	50 - 60	900 – 1250 ha
 <b>Murin à oreilles échancrées</b> ( <i>Myotis emarginatus</i> )	15 km	65	1250 ha



# Cartographie des terrains de chasse potentiels

## Etape 2 : Déterminer la qualité de l'habitat

- Typologie
- Indice de lisière



Notes de 1 à 14



Figure 1 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) de Chars et Epiais-Rhus.

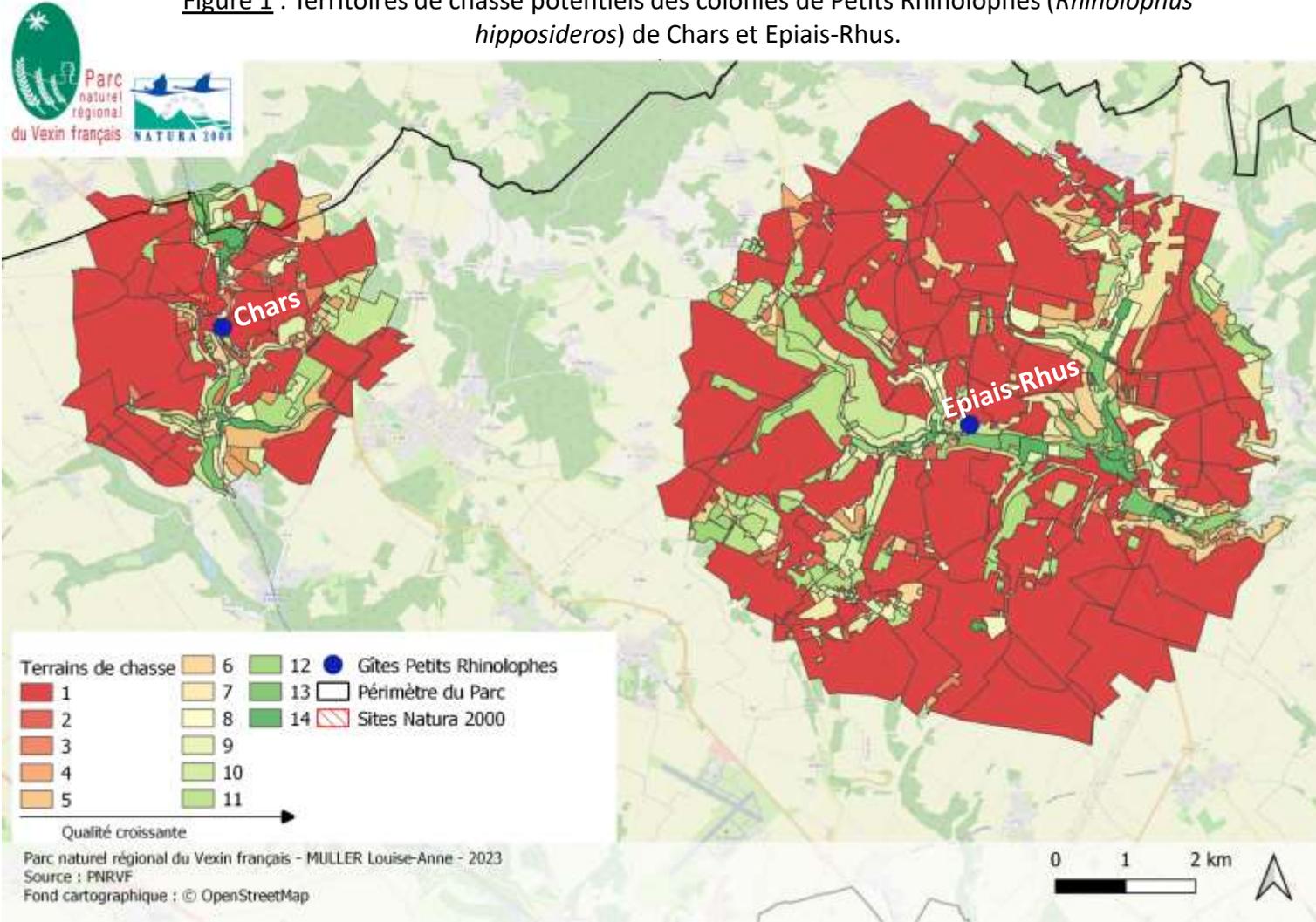
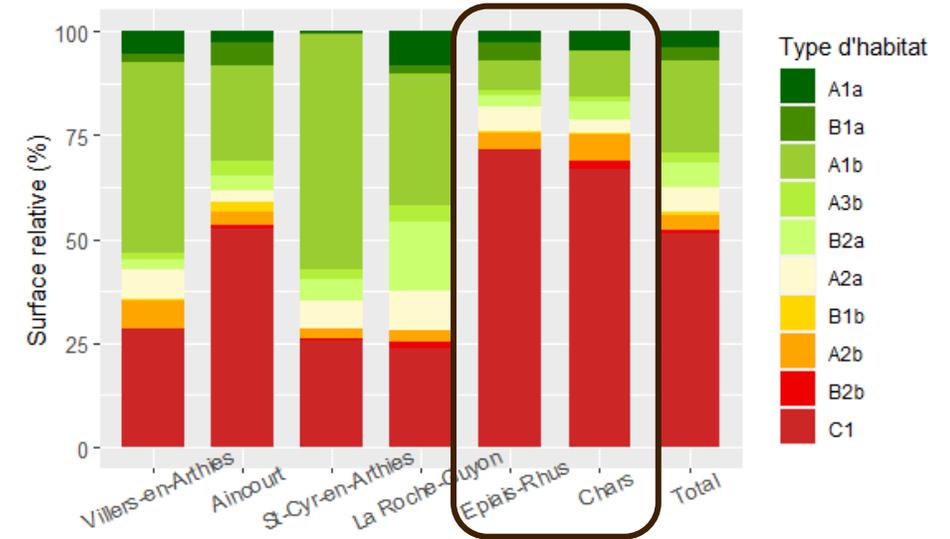


Figure 2 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



### Epiais-Rhus et Chars

- ✗ Nombreux habitats défavorables
- ✓ Importance des éléments arbustifs et arborés



Figure 1 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) de Chars et Epiais-Rhus.

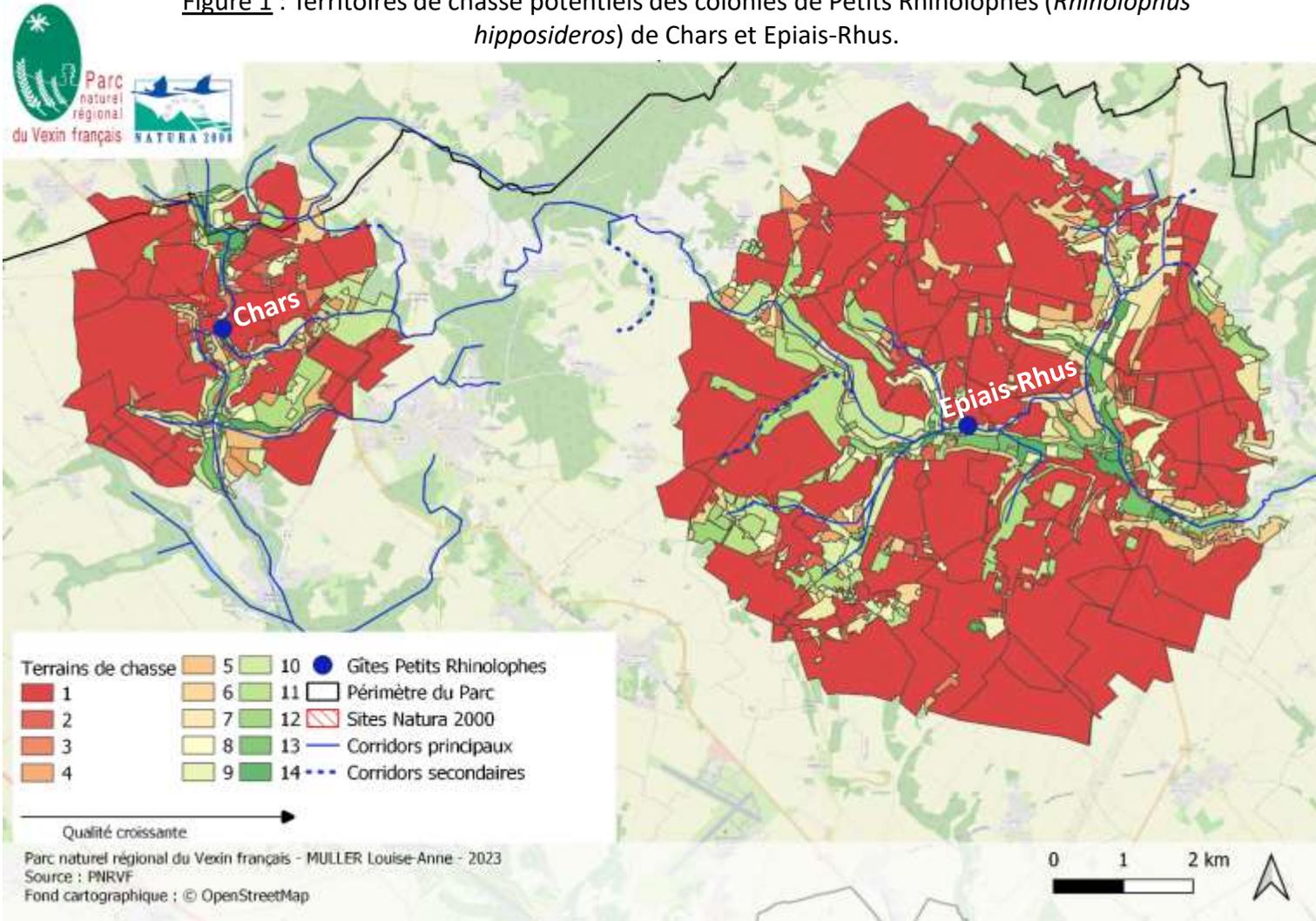
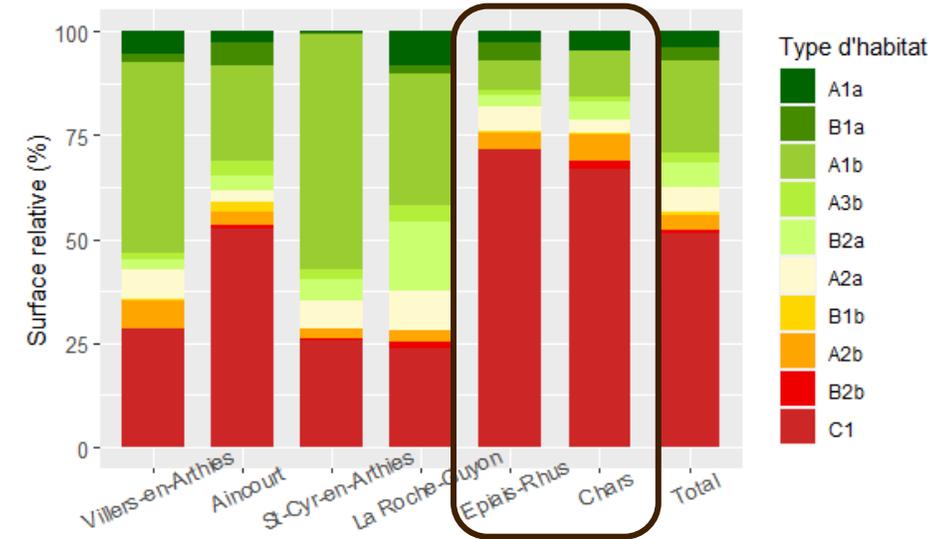


Figure 2 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



### Epiais-Rhus et Chars

- ✗ Nombreux habitats défavorables
- ✓ Importance des éléments arbustifs et arborés



Figure 3 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) de La Roche-Guyon, St-Cyr-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Aincourt.

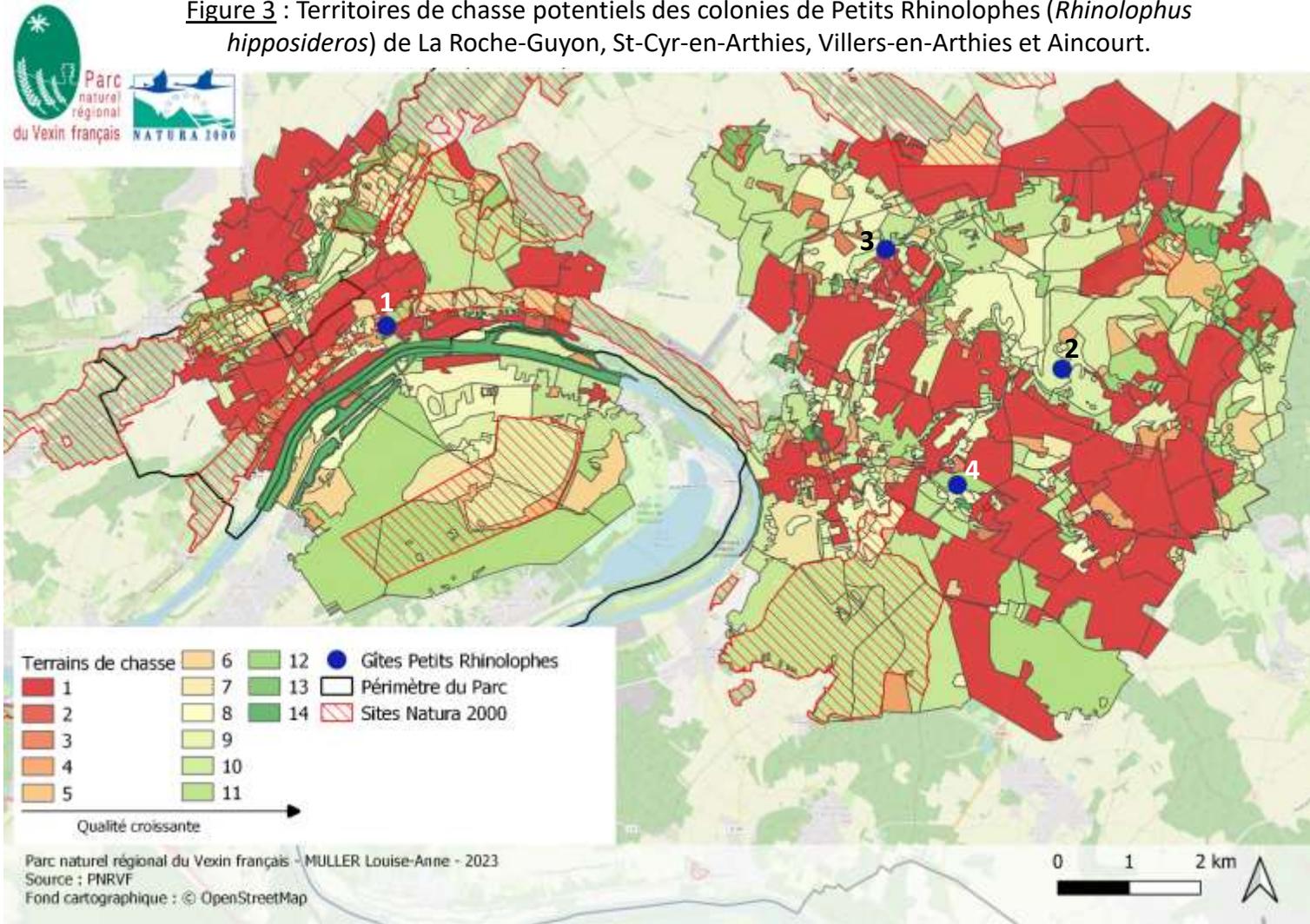
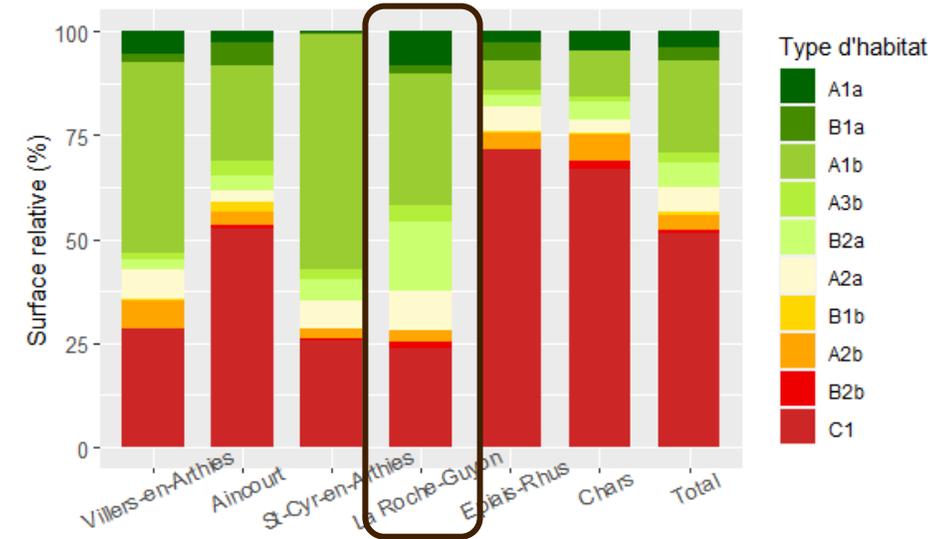


Figure 2 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



### La Roche-Guyon (1)

- ✓ Mosaïque + Diversité de milieux
- Lien effectifs - qualité habitats ?*



Figure 3 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) de La Roche-Guyon, St-Cyr-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Aincourt.

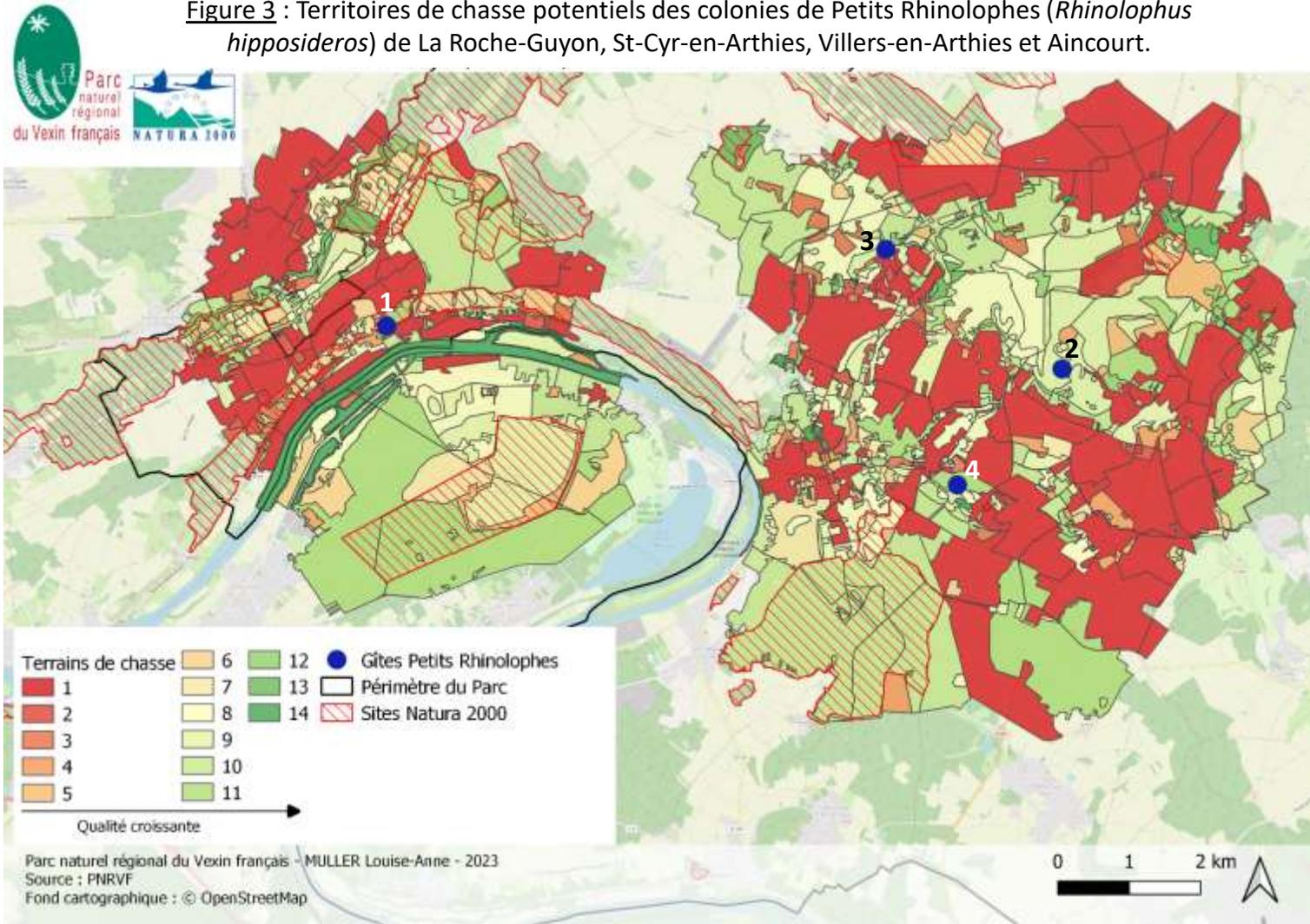
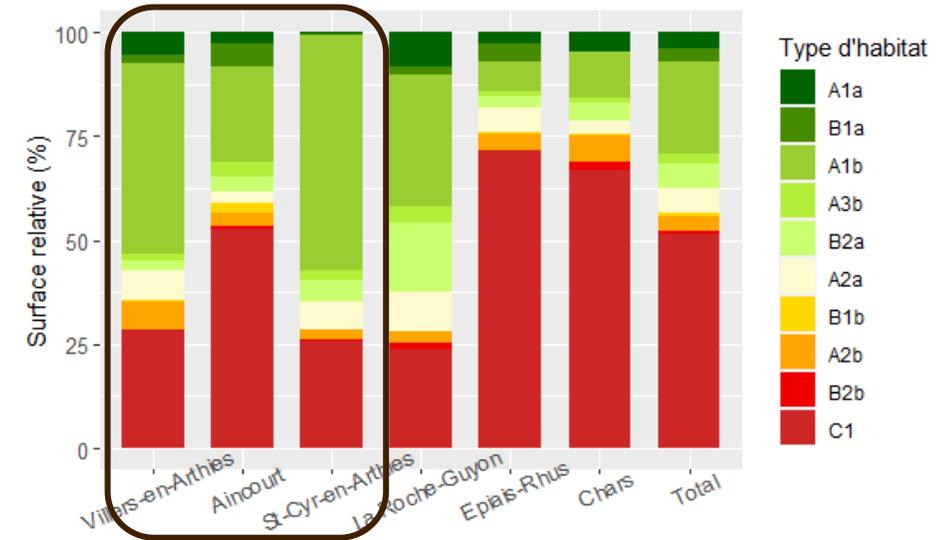


Figure 2 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



**Aincourt (2)  
+ St-Cyr-en-Arthies (3)  
+ Villers-en-Arthies (4)**

Métacolonie ?

- ✓ Surfaces boisées
- ✗ Fragilité continuités écologiques



Figure 3 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) de La Roche-Guyon, St-Cyr-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Aincourt.

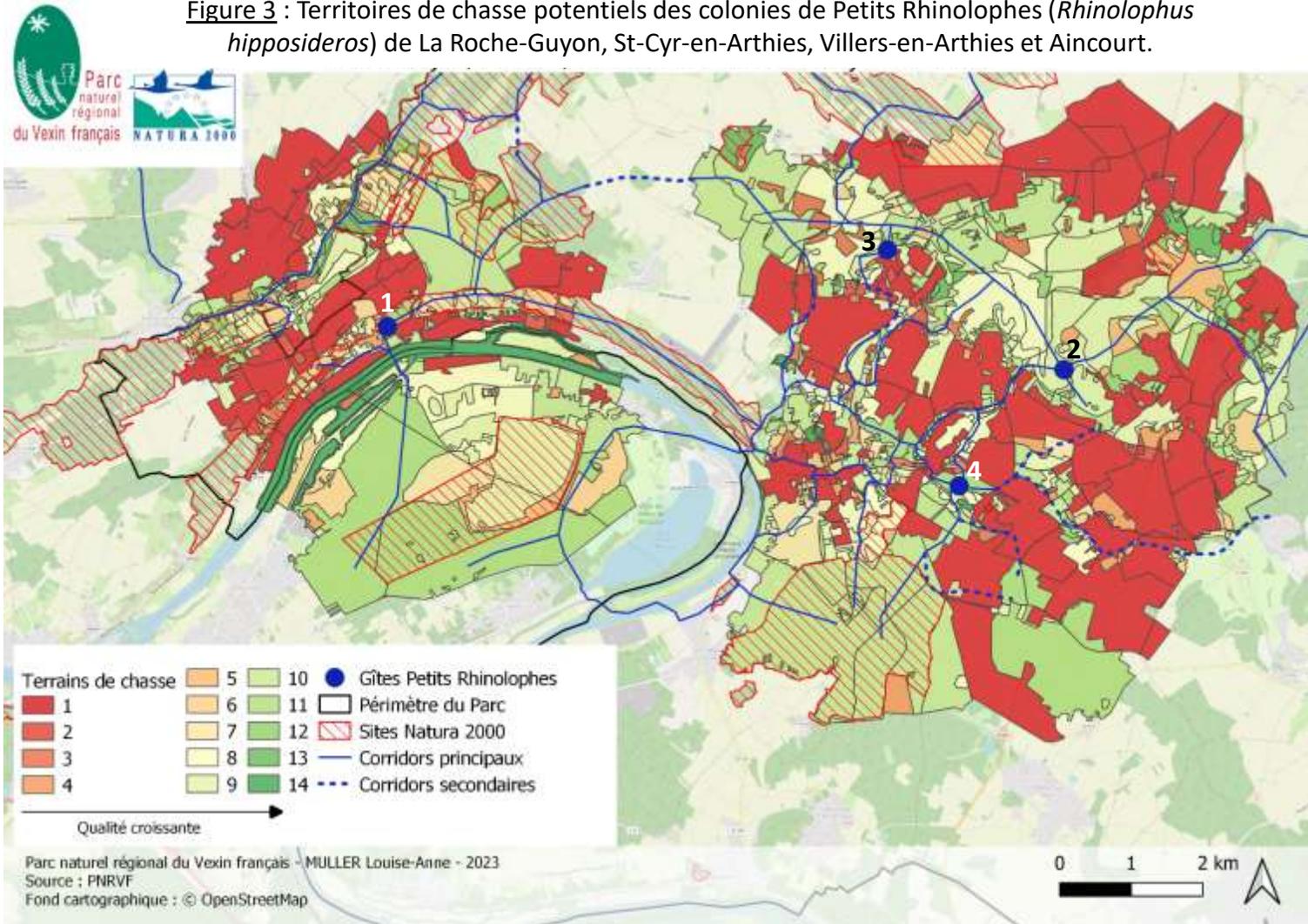
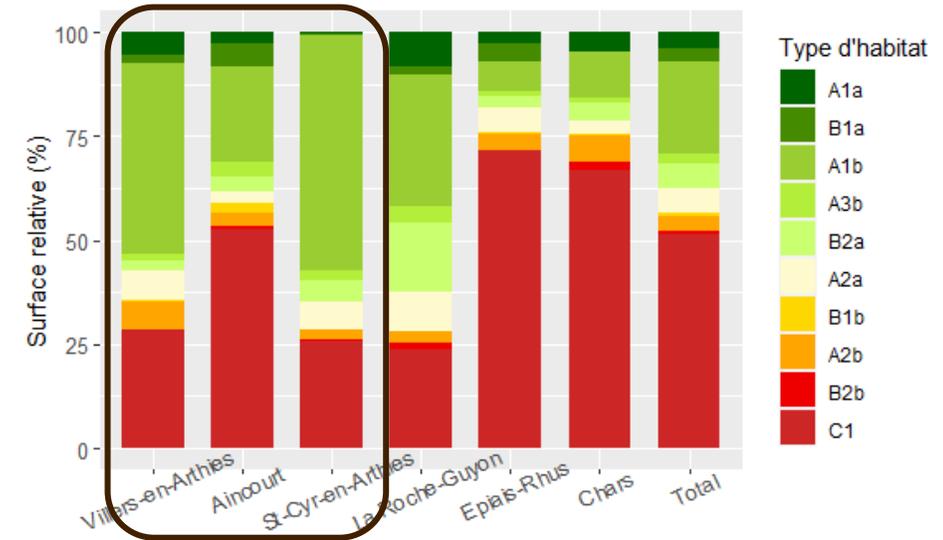


Figure 2 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



**Aincourt (2)  
+ St-Cyr-en-Arthies (3)  
+ Villers-en-Arthies (4)**

Métacolonie ?

- ✓ Surfaces boisées
- ✗ Fragilité continuités écologiques



Figure 4 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) et de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

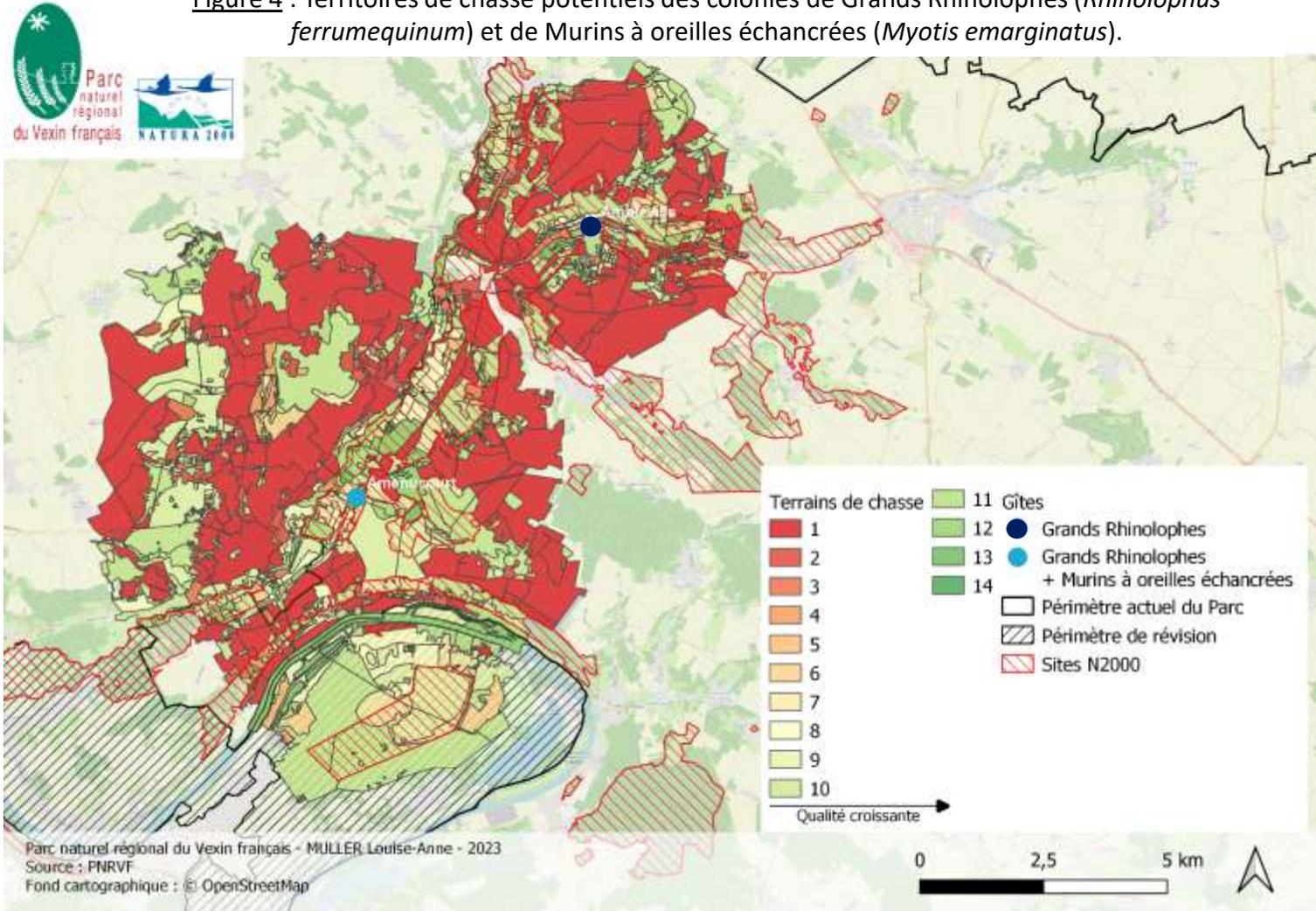
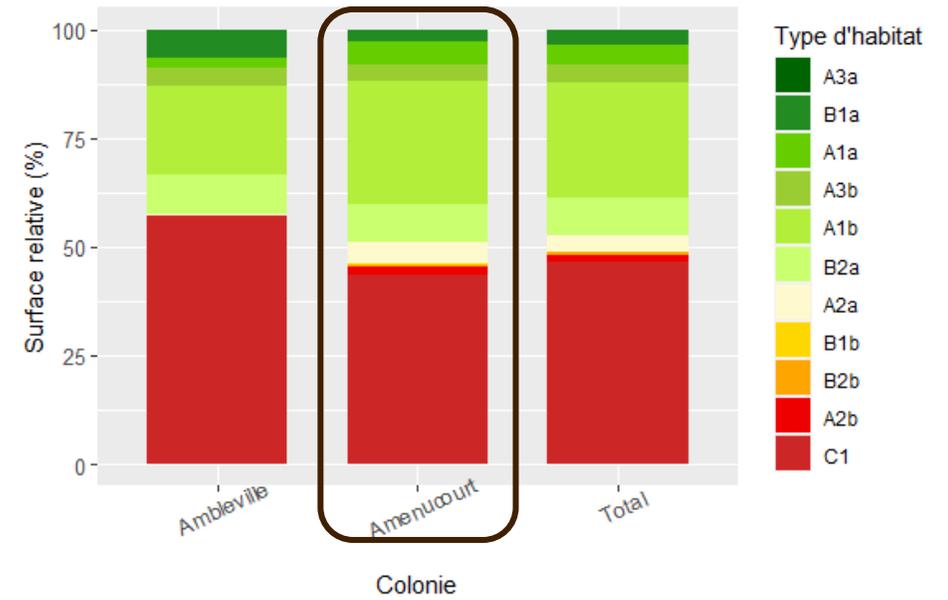


Figure 5 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.



**Amenucourt**

✓ Mosaique  
+ Diversité de milieux



Figure 4 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) et de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

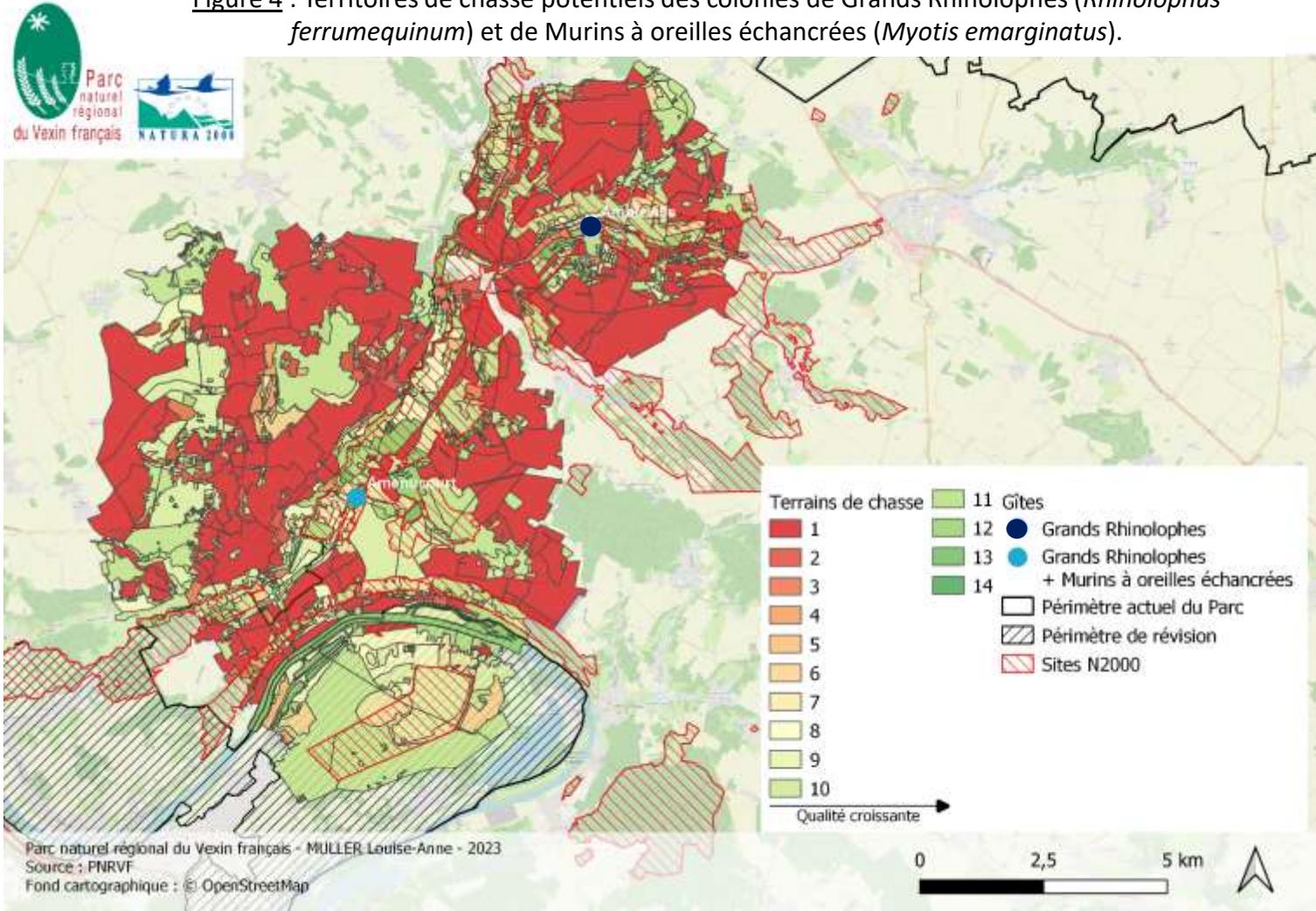
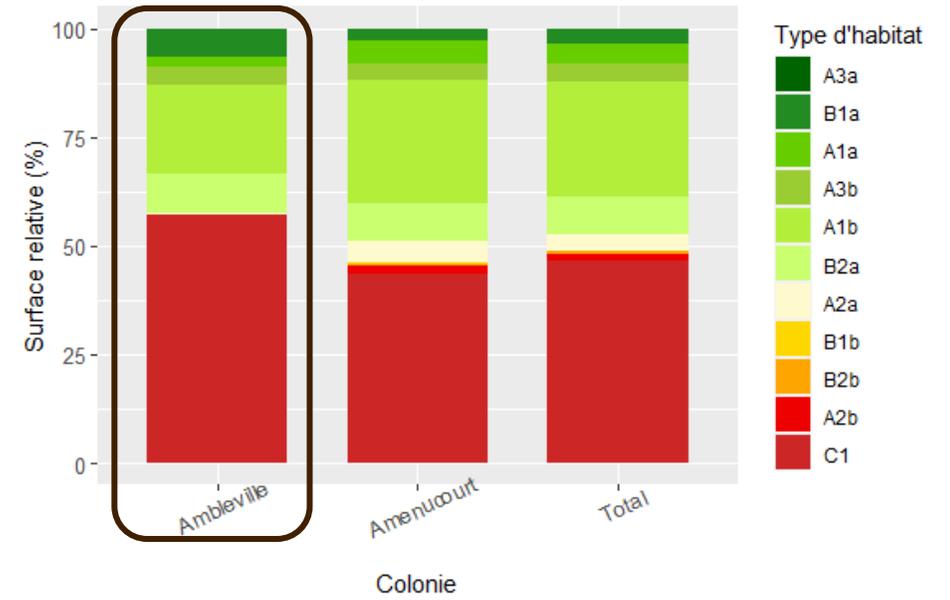


Figure 5 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.



### Ambleville

- ✓ Proximité : mosaïque d'habitats + cours d'eau
- ✗ Grandes cultures



Figure 4 : Territoires de chasse potentiels des colonies de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) et de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

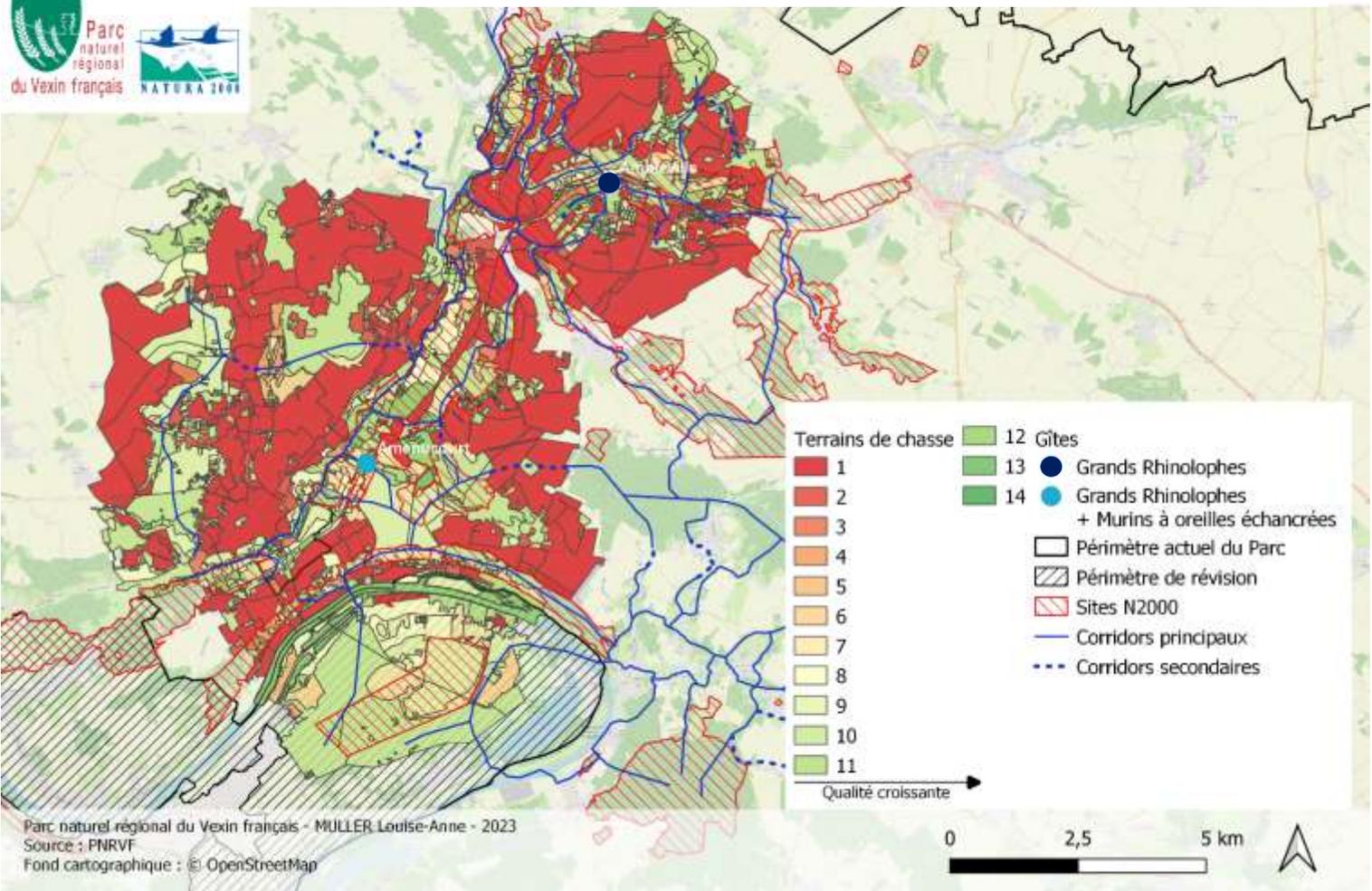
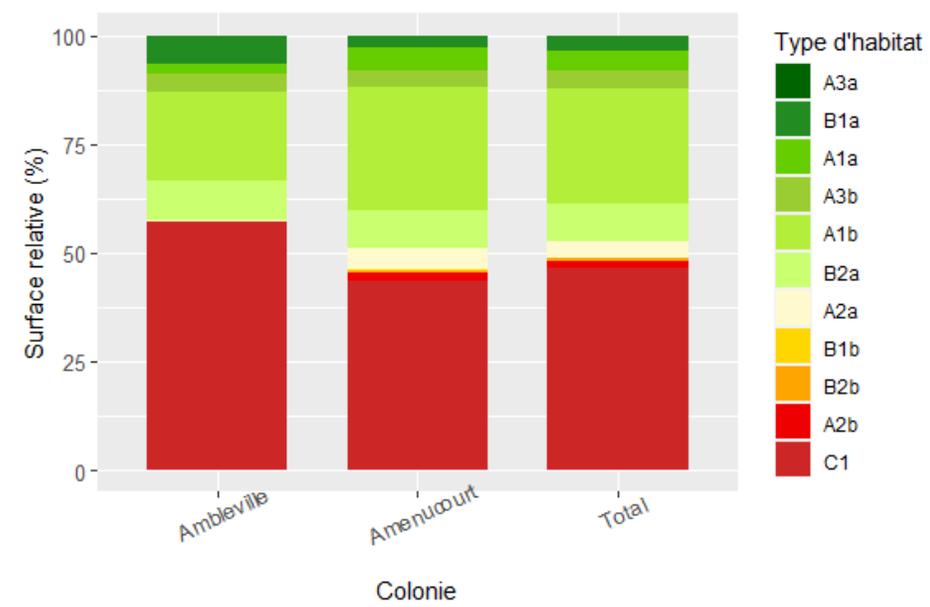


Figure 5 : Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.





Corridors écologiques



Repères spatiaux + Terrains de chasse

Points de fragilité



Trame noire

Gîtes inconnus ?



**Mise en place de mesures sur ces espaces à enjeux ?**

# Sensibilisation, communication et réseau



# Sensibilisation, communication et réseau

- Publication d'une lettre Natura 2000
- Participation à des congrès, rencontres et journées de formation
- Communication sur les réseaux sociaux



# Sensibilisation, communication et réseau



BELLES HISTOIRES

## DEUX AIRES PROTÉGÉES AU SERVICE DES PELOUSES CALCAIRES FRANCILIENNES

**LE PROJET**

La mutualisation des dispositifs Natura 2000 et RNN des Coteaux de la Seine a permis la restauration de 7 pitons calcaires, et d'autres contrats sont en projet.

**REPÈRES**

Val d'Oise  
Yvelines  
16 communes

1 417 ha

**CONTACT**



Arnelie Collignon  
Chargée de mission  
01 34 48 44 09  
a.collignon@pro-vaissin-francais.fr

**PARTENAIRES**





Le site Natura 2000 « Coteaux et Boudes de la Seine » a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2004. Caractérisé par la présence de coteaux calcaires d'une grande richesse écologique et paysagère, il est également classé Réserve Naturelle Nationale (RNN) ; la gestion de ces deux sites protégés étant assurée par le Parc naturel régional du Vexin français.

Afin de préserver les pelouses sèches d'exceptions présentes sur les coteaux calcaires, le RNN porte depuis 2018 plusieurs contrats Natura 2000 de restauration et d'entretien des milieux ouverts, en particulier sur les pitons crayeux.

L'embroussaillage des coteaux et les fortes pentes des pitons rendent le pâturage trop difficile, les restaurations sont faites manuellement, et les produits de coupe sont hachés. Des entretiens avec exportation manuelle sont ensuite réalisés chaque année par des entreprises d'insertion afin de contrôler les repousses et ne pas perdre les bénéfices de la restauration.

Les interventions sur les pitons sont réalisées en concertation avec le Cerema, établissement public d'expertise mandaté pour évaluer les risques de mouvement de terrain, puis programmées en accord avec les périodes de sensibilité de la faune et de la flore de la réserve.

Les opérations menées sont ainsi bénéfiques à la fois pour l'habitat d'intérêt communautaire « pelouses sèches semi-naturelles et faibles d'embroussaillage sur calcaire » (6210), site des contrats Natura 2000, pour les espèces qui en dépendent, et pour la sécurité des riverains car les ligneux fragilisent les pitons calcaires.

Le suivi de l'état de conservation de l'habitat 6210, réalisé sur les parcelles concernées selon le protocole défini par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, montre déjà une nette amélioration de l'état de conservation des milieux naturels sur les pitons en contrat depuis plusieurs années !

AMBIORAGE TERRITORIAL







# Sensibilisation, communication et réseau

The screenshot shows the homepage of the website 'sitesnatura2000duvexin.n2000.fr'. The header includes the logo, the title 'Natura 2000 sitesnatura2000duvexin', a search bar with the text 'Rechercher', and a 'Se connecter' button. Below the header is a navigation menu with links: 'Découvrir Natura 2000', 'Natura 2000 dans le Vexin', 'Pour aller plus loin', and 'Je m'implique'. The main content area features a large green banner with the text 'Partez à la découverte des trésors des sites Natura 2000 du Vexin français !'. Below this is a white box with the heading 'Bienvenue sur les sites Natura 2000 du Vexin'. The text explains that Natura 2000 is a European network aimed at preventing biodiversity loss and preserving habitats and species of community interest. It states that the Vexin français is a rural territory in the north-west of the Île de France, which hosts four Natura 2000 sites, three of which are managed by the Parc naturel régional du Vexin français. A list of these sites is provided: 'Coteaux et Boucles de la Seine', 'Vallées de l'Épte francilienne et ses affluents', and 'Chiroptères du Vexin français'. At the bottom, there is a map of the region with a white box over it that says 'Vos référents Natura 2000'.

Natura 2000 est un [réseau européen](#) qui vise à enrayer la perte de la biodiversité. Ainsi, chaque pays membre doit désigner des sites et les gérer au mieux pour **préserver les habitats et les espèces** d'intérêt communautaire de son territoire.

Le **Vexin français** est un territoire rural situé à l'extrême nord-ouest de l'Île de France. Il **accueille quatre sites Natura 2000**, dont trois sont gérés par le Parc naturel régional du Vexin français :

- [Coteaux et Boucles de la Seine](#)
- [Vallées de l'Épte francilienne et ses affluents](#)
- [Chiroptères du Vexin français](#)

Vos référents Natura 2000

<https://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/>

# Sensibilisation, communication et réseau

---

- Congrès national des élus Natura 2000 (octobre 2022)
- Congrès des Parcs (octobre 2022)
- Rencontres chiroptérologiques **d'Ile**-de-France (novembre 2022)
- Réunion du PRAC IdF (mars 2023)
- Colloque chauves-souris et gestion forestière (mars 2023)
- Présentation Natura 2000 Bac Pro St-Germain (avril 2023)
- Fête de la Nature (mai 2023)
- **Ecole Régionale d'Entomologie (juin/septembre 2023)**

# Sensibilisation, communication et réseau

Cycle webinaire – Session 1



LA MISSION  
INTER-RÉSEAU  
NATURA 2000  
& TERRITOIRES

## LA POLITIQUE NATURA 2000 ET LE RÔLE DE PRÉSIDENT DE COMITÉ DE PILOTAGE

Webinaire du 25 mai de 10h30 à 12h



<https://youtu.be/ktM1sYQPXFM>

Cycle webinaire – Session 2



LA MISSION  
INTER-RÉSEAU  
NATURA 2000  
& TERRITOIRES

## LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DU RÉSEAU NATURA 2000

Webinaire du 26 septembre de 10h30 à 12h



# Sensibilisation, communication et réseau

## Retombées économiques

- Tourisme et loisirs (sentiers Natura 2000, valorisation des services locaux)
- Agriculture durable (MAEC)
- Image positive des territoires : valorisation des engagements dans la préservation de la biodiversité, attractivité pour les nouveaux habitants, les entreprises et les investisseurs
- Services écosystémiques

## Leviers financiers

- Animation et contrats Natura 2000
- Dotation biodiversité  
(PNR et/ou Natura 2000, 13 communes sur 16)





# Etude sur le Petit Rhinolophe en Ile-de-France

Stéphane LUCET



# Perspectives 2024

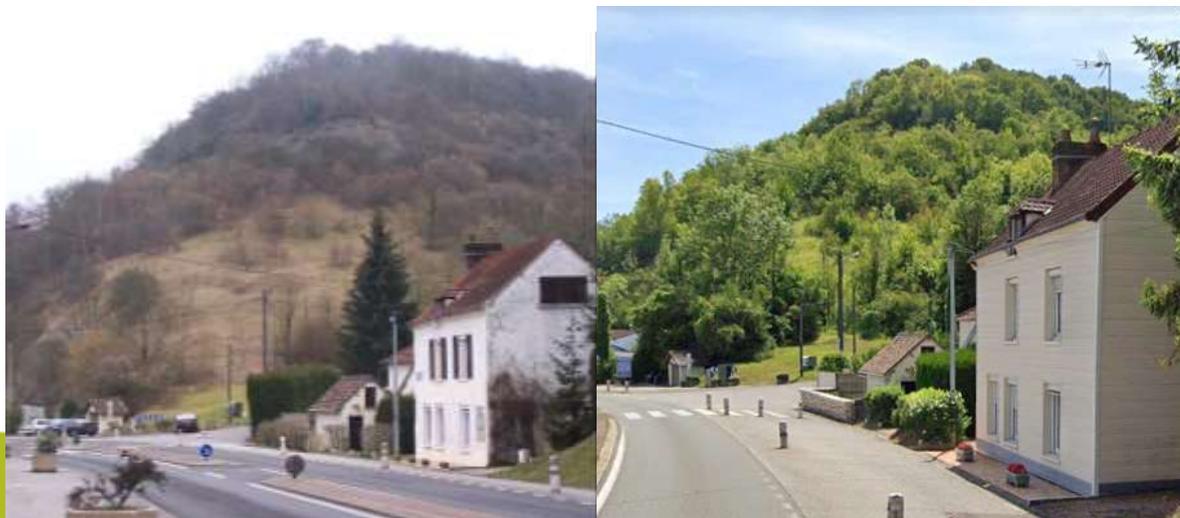
# Projets de contrats Natura 2000

- Restauration et entretien de pelouses xériques sur la Sablonnière (Saint Martin la Garenne, 78)
  - **Coupe d'arbres et arbustes avec exportation puis entretien annuel des rejets (environ 20 000 m<sup>2</sup>)**
  - Trouver les propriétaires, définir les modalités de contractualisation et réaliser les devis



# Projets de contrats Natura 2000

- Restauration et entretien de pelouses xériques à Port-Villez (Notre-Dame-de-la-Mer, 78)
  - **Coupe d'arbres et arbustes avec exportation, puis entretien annuel des rejets (environ 3 000 m<sup>2</sup>)**
  - Définir des modalités de contractualisation et réaliser les devis



# Suivis naturalistes

---

- Suivis des chauves-souris en hibernation et colonies de reproduction
- Reprise du suivi de l'état de conservation des pelouses sur les pitons de la RNN
- Amélioration des connaissances liées aux chiroptères forestiers

# Communication, sensibilisation

---

- Lettre Natura 2000 pour fin 2023 (version digitale privilégiée)
- **Création d'encarts / actualités à relayer régulièrement sur le site des communes ?**
- Généraliser la mention Natura 2000 sur les sites des communes concernées et renvoi vers le site standardisé
- Réflexion globale sur la création de panneaux de sensibilisation (charte graphique Natura 2000 Ile-de-France) + **stickers/panneaux Natura 2000 à l'entrée des communes**
- Partage d'information sur les réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram)



# Temps d'échange

Merci de votre attention !

Amélie COLLIGNON

[a.collignon@parcduvexin.fr](mailto:a.collignon@parcduvexin.fr)

01 34 48 66 09

06 81 58 86 08



# Annexe : la dotation biodiversité

Commune	Dotation Natura 2000	Dotation PNR	Total
Amenucourt	3 000 €	3 000 €	6 000 €
Chaussy		3 000 €	3 000 €
Freneuse	27 321 €		27 321 €
Gommecourt		3 000 €	3 000 €
Haute-Isle	3 000 €	3 000 €	6 000 €
La Roche-Guyon		3 000 €	3 000 €
Maudétour-en-Vexin		3 000 €	3 000 €
Moisson	8 474 €		8 474 €
Mousseaux-sur-Seine	7 296 €		7 296 €
Saint-Martin-la-Garenne	9 757 €	3 839 €	13 596 €
Vétheuil		3 799 €	3 799 €
Vienne-en-Arthies		3 000 €	3 000 €